

Pour chaque enfant, de l'espoir

**60 ans d'histoire partagée
au service des enfants
L'UNICEF au Sénégal**

1958 - 2018

Dates clés

XX 1958 : ouverture du Bureau de l'UNICEF à Dakar

22 janvier 1964 : signature de l'Accord de Siège entre le Gouvernement de la République du Sénégal et l'UNICEF

19 mai 1964: signature du premier plan d'opération pour le programme d'Animation Rurale entre le Gouvernement du Sénégal et l'UNICEF

5 avril 1972 : requête d'assistance d'urgence du Ministère du Plan et de la Coopération adressée à l'UNICEF dans le cadre de la réponse à la sécheresse

29 juillet 1980 : Sénégal signe la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

31 juillet 1990 : le Sénégal ratifie la Convention des Droits de l'Enfant

24 mai 1996 : signature de l'Accord de base régissant la coopération entre le Gouvernement de la République du Sénégal et l'UNICEF

20 juin 1999 : ouverture de l'antenne d'urgence de l'UNICEF à Ziguinchor, Casamance

29 janvier 1999 : promulgation de la loi interdisant la pratique de l'excision au Sénégal

26-28 avril 2000 : Forum mondial sur l'Education organisé à Dakar

XX 2007 : lancement du Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF) Sénégal 2007-2011

13 octobre 2017 : ouverture du Bureau de zone de l'UNICEF à Kolda

XX septembre 2018: adoption par le Conseil d'Administration de l'UNICEF du Programme Pays du Sénégal

Table des matières

Préface - Mahammed Boun Abdallah Dionne, Premier Ministre du Sénégal

Message de la Représentante de l'UNICEF au Sénégal - Laylee Moshiri

Introduction

1. Les prémices d'un engagement | 1952 - 1960

2. Les années du développement | 1960 - 1968

3. Crise et résilience | 1968 - 1980

4. Prendre son destin en main | 1980 - 1989

5. L'avènement des droits de l'enfant | 1990 - 1999

6. Les objectifs d'un nouveau millénaire | 2000 - 2010

7. La promesse d'un meilleur avenir | 2010 - 2018

Des partenariats pour réussir

Génération 2030, perspectives d'avenir

1. LES PREMICES D'UN ENGAGEMENT

1952 – 1960

Dans les années 50, les interventions pionnières de l'UNICEF en soutien à la lutte contre les endémies et la malnutrition au Sénégal lui permettent d'acquérir une connaissance et une compréhension uniques des problématiques liées à l'enfance en milieu rural. Cet engagement historique, ainsi que les évolution rapide du statut e du mandat de l'UNICEF ouvrent la voie à l'ouverture de son Bureau à Dakar en 1958.

Un pays encore inconnu

En 1952, suite à une décision de son Conseil d'Administration, l'UNICEF devient le premier organisme des Nations Unies à fournir une aide matérielle en Afrique sub-saharienne. Créé six ans plus tôt par l'Assemblée générale des Nations Unies pour porter assistance aux enfants des pays dévastés par la seconde guerre mondiale, l'UNICEF, qui a déjà élargi ses interventions à différents pays d'Amérique latine, d'Asie et du Moyen Orient, s'engage alors sur un continent qui lui est encore, totalement inconnu.

Dans les années 50, le Sénégal, pays d'Afrique Occidentale Française (AOF), compte environ 2,5 millions d'habitants, dont près de la moitié sont âgés de moins de quinze ans. Différentes études sanitaires mettent en évidence des taux de morbidité et de mortalité infantiles élevés, en particulier parmi les enfants en bas âge, et sur lesquels les politiques sanitaires coloniales n'ont qu'un impact limité. Peu adaptées aux réalités socioculturelles du pays, leur mise en œuvre souffre du manque d'infrastructures sanitaires en milieu rural en particulier au Sénégal Oriental, en Casamance et dans la région du Fleuve Sénégal, où elles font cruellement défaut.

Pour les autorités coloniales, quelque peu réticentes aux interventions des organismes internationaux, la valeur ajoutée de l'UNICEF réside dans sa capacité à assurer l'acheminement de fournitures essentielles auprès des populations vivant en milieu rural. C'est ainsi qu'en août 1952, l'UNICEF initie une première distribution de plusieurs dizaines de tonnes de lait en poudre à destination des enfants du canton de Popenguine, dans le cadre d'une étude sur la malnutrition menée par la Mission anthropologique de l'AOF.

Des premières campagnes d'envergure

L'année suivante, suite à la signature d'une convention entre le gouvernement du Sénégal, l'OMS et l'UNICEF à Genève, le Fonds participe au premier essai d'éradication du paludisme. L'enjeu est de taille: une étude initiale, réalisée dans le cercle de Thiès, révèle que la zone est endémique, et que plus de 50 pour cent des enfants âgés de 5 à 10 ans en sont affectés. L'objectif est alors d'identifier des méthodes efficaces et économiques permettant de lutter contre ce fléau à l'origine de nombreux décès.

L'expérience pilote s'inspire des premières campagnes anti-paludiques précédemment menées en Amérique latine et en Asie , et qui avaient donné des résultats immédiats. En 1953, insecticides, appareils de pulvérisation, véhicules et médicaments fournis par l'UNICEF permettent de lancer l'opération dans les villages ruraux situés aux alentours de la ville de Thiès. L'expérience donne des signes encourageants, et permet d'empêcher l'apparition généralisée de nouveaux cas. Toutefois, ne parvenant pas à éradiquer totalement le palud dans la zone, elle réoriente les recherches pour ouvrir la voie à une campagne de chimioprophylaxie de masse mieux adaptée au contexte sénégalais, et pour laquelle le soutien logistique de l'UNICEF sera, une fois encore, décisive.

En 1956, l'UNICEF participe au lancement du premier programme national de lutte contre la lèpre et favorise, par son appui, l'adoption d'une nouvelle approche qui change radicalement la vie des personnes malades. Les lépreux, jusqu'alors confinés dans des villages dédiés afin de faciliter l'administration des soins, bénéficient désormais des services d'équipes médicales mobiles qui assurent chaque semaine distributions de médicaments et suivi à leur domicile. Pour l'UNICEF, le pari est gagné : enfants et mères continuent de cohabiter, et s'évitent des séparations douloureuses nuisibles au développement de l'enfant. De moindre envergure, mais aux effets plus spectaculaires, une campagne contre le pian, maladie infectieuse qui défigure les enfants affectés, est mise en œuvre en Basse Casamance avec le soutien de l'UNICEF. L'efficacité du traitement, basé sur l'administration de pénicilline, est immédiate et permet d'éradiquer rapidement la maladie.

Suite aux résultats positifs de l'étude sur la malnutrition menée à Popenguine, l'UNICEF participe au lancement d'une vaste opération qui permet, de 1957 à 1960, de distribuer un total de 25 millions de capsules vitaminées et de lait en poudre par le canal des écoles et des centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Sénégal.

Les défis à relever

Roland Marti, premier personnel de l'UNICEF à avoir vécu et travaillé en Afrique, occupe alors les fonctions de Chef du Bureau Central de l'UNICEF pour l'Afrique. Bien qu'étant basé à Brazzaville, il suit avec attention la mise en œuvre de ces opérations, dont les résultats s'avèrent déterminants pour les années à venir. Il deviendra d'ailleurs lui-même, le premier Représentant de l'UNICEF basé à Dakar. A l'occasion d'un rapport qu'il présente au Conseil d'Administration de l'UNICEF à New York en 1954, il présente les défis et les enjeux liés à ces interventions d'un type nouveau: **«Les populations rurales, les seules à bénéficier jusqu'à présent de nos programmes, (...) en général, sont indifférentes au début d'une campagne dont elles ne comprennent pas très bien le pourquoi et sont parfois troublées par l'intrusion soudaine d'étrangers ignorant leurs coutumes. Leur intérêt d'éveille seulement lorsque les résultats deviennent réellement spectaculaires».**

Conscient du nouveau rôle que peut jouer l'UNICEF, dont le mandat a été reconduit l'année précédente de manière illimitée par l'Assemblée générale des Nations Unies, il plaide également en faveur des actions prioritaires permettant d'améliorer la survie des enfants : **«L'une de nos premières tâches doit être d'accélérer le recrutement de personnel médical indispensable en fournissant l'équipement nécessaire à l'enseignement et à la pratique de la médecine.»**

En terme de formation médicale, Dakar, qui fait figure de modèle en Afrique avec son École de Médecine et de Pharmacie, dispose d'une offre de qualité qui se révèle toutefois encore peu adaptée aux besoins des populations vivant en milieu rural. L'inauguration du Centre pilote de Khombole, dans la région de Thiès, en octobre 1957, dont l'objectif est d'«étudier les conditions d'application de la médecine sociale dans une zone de brousse et offrir la possibilité de stages fructueux au personnel médical et paramédical» offre alors de nouvelles perspectives. Dépendant du Centre International de l'Enfance (CIE), institution internationale de protection de l'enfance co-financée par le gouvernement français et l'UNICEF, le Centre se prépare à accueillir une équipe pluridisciplinaire spécialisée en nutrition et en prévention des maladies infectieuses.

Un nouveau départ

Fort du succès de ses premières interventions au Sénégal et des perspectives à venir, l'UNICEF ouvre son Bureau pour l'Afrique Occidentale à Dakar en 1958. Dirigé par Roland Marti, il est constitué d'une équipe de douze experts et personnels d'appui, qui ne ménagent pas leurs efforts pour développer les interventions de l'UNICEF dans l'ensemble des pays de la zone. Signe de son importance dans les programmes de l'époque, le Sénégal est alors le pays de la région auquel le Fonds dédie la part la plus importante de ses financements et de son assistance.

Jusqu'à l'ouverture du Bureau régional de l'UNICEF à Abidjan en 1962, le Bureau couvrira en effet treize pays: la Côte d'Ivoire, le Dahomey (actuel Bénin), la Gambie, la Guinée, la Haute-Volta (actuel Burkina Faso), le Libéria, le Mali, la Mauritanie, le Niger, Sainte Helene, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo.

Situé dans le quartier du Plateau, au numéro 43 de l'avenue Albert Sarraut (actuelle avenue Hassan II), le Bureau jouit d'une position idéale au cœur des structures administratives et politiques, transférées cette année-là de Saint Louis à Dakar. L'année 1958 en effet est marquée par des événements politiques majeurs qui changeront l'avenir du Sénégal, tel que le souligne Valdiodio Ndiaye, Ministre de l'Intérieur du Sénégal, dans son discours prononcé face au général de Gaulle et devant une foule en liesse, le 26 août 1958: **'Le peuple d'Afrique, comme celui de France, vit en effet des heures qu'il sait décisives, et s'interroge sur le choix qu'il est appelé à faire. Dans un mois, le suffrage populaire, déterminera l'avenir des rapports franco-africains'**. Faisant référence au nouveau projet de Constitution soumis à référendum, le Ministre de l'Intérieur reflète par ces propos, les nouvelles possibilités qui s'offrent au Sénégal en matière de souveraineté nationale. Malgré le 'oui' voté par le Sénégal en faveur de la création d'une Communauté franco-africaine, le Sénégal devient une République le 15 novembre 1958.

De l'autre côté de l'Atlantique, le 20 novembre 1959, l'Assemblée générale de l'ONU adopte la Déclaration des droits de l'enfant dans sa résolution 1386. Premier document international proclamant le droit des enfants à la protection, à l'éducation et à la santé, il marque un tournant décisif dans l'évolution du rôle de l'UNICEF, dont le mandat prend alors une envergure inédite.

Quelques mois plus tard, en 1960, le Sénégal accède à l'indépendance.

2. LES ANNEES DU DEVELOPPEMENT

1960 – 1968

Fort de la nouvelle dynamique qui anime les dirigeants du Sénégal suite à l'accession à l'indépendance, l'UNICEF élargit progressivement le champ de ses interventions. Le soutien en matière de santé, centré sur la médecine préventive en milieu rural, tout comme l'appui au développement communautaire mettant l'accent sur les femmes favorisent l'amélioration de la survie et du bien-être des enfants. Grâce à l'accord de Siège signé avec le Gouvernement, l'approche de l'UNICEF se structure pour passer de la mise en œuvre d'aides ponctuelles à une planification sectorielle élaborée et marquée par la recherche de solutions innovantes qui caractérise encore aujourd'hui son travail.

Priorité santé

En 1960, Adelaïde Sinclair, Directrice exécutive adjointe de l'UNICEF, effectue une visite en Afrique durant laquelle elle se rend successivement au Ghana, au Nigéria, au Cameroun, au Congo, au Zaïre et au Sénégal. Dans la déclaration qu'elle adresse au Conseil d'administration de l'UNICEF cette année-là, elle évoque son passage à Dakar, où elle a assisté aux «**célébrations gaies, colorées et joyeuses**» qui ont marqué l'accession à l'indépendance, et relate les propos tenus par les membres du Gouvernement Dia: «**Les célébrations sont terminées; maintenant nous devons nous mettre au travail.**»

En matière de santé, les besoins sont immenses : le rapport Lebreton de 1960 souligne qu'en milieu rural, où vit 80 pour cent de la population, les enfants meurent, le plus souvent, sans avoir jamais vu un médecin. Le gouvernement définit alors une politique de santé publique ambitieuse à laquelle l'UNICEF apporte, en collaboration avec l'OMS, un appui décisif en termes de financement et d'appui technique. Afin de favoriser la formation de personnels médicaux qu'appelaient de ses vœux Roland Marti quelques années plus tôt, l'UNICEF dote les écoles médicales et paramédicales existantes en matériels d'enseignement qui visent à améliorer leurs cursus en les adaptant aux besoins des populations rurales. L'Ecole de médecine de Dakar, érigée au rang de faculté en 1962 et qui accueille un nombre croissant d'étudiants sénégalais et africains, bénéficie également de l'appui de l'UNICEF qui équipe sa maternité et y facilite l'introduction d'un enseignement en santé publique .

Sur le terrain, l'UNICEF équipe plus de 200 centres de santé, centres secondaires et dispensaires. Les équipements incluent du matériel relativement moderne de radiologie et d'audio-visuel dans les centres les plus importants, ainsi que les véhicules et bicyclettes qui permettent désormais aux soignants d'accéder aux populations des villages isolés.

Grâce aux liens privilégiés qu'entretient Roland Marti, Représentant de l'UNICEF avec le Pr Sène, fondateur du Centre de Khombole, ce dernier prend un essor fulgurant dans les années 60 et devient un véritable centre d'application et de stages pour les personnels de santé formés à Dakar. Découvrant avec enthousiasme un univers bien différent de celui des hôpitaux de la capitale, toute une génération de praticiens réalise ainsi que beaucoup peut être fait avec peu de moyens, en particulier en appliquant les principes de la médecine préventive auprès des enfants. Ils sont également les témoins privilégiés des

premiers succès enregistrés sur le terrain par les équipes mobiles du Centre qui parviennent, en quelques années, à endiguer le paludisme dans la zone.

En matière d'eau et assainissement, l'UNICEF participe à la création en 1960 de la zone-pilote de Khombole. Tout un dispositif intégré est alors mis en place afin de déterminer les bases d'une éducation sanitaire adaptée au contexte sénégalais. Au sein de l'Ecole des Agents d'Assainissement nouvellement créée, formation et recherche permettent d'appréhender les besoins spécifiques du milieu et des populations. Des activités de sensibilisation sont parallèlement engagées auprès des populations, qui bénéficient des premières pompes à eau et latrines installées par l'UNICEF au Sénégal.

A quelques kilomètres de là, à Touba Toul, la première maternité rurale du Sénégal, équipée par le Fonds, est inaugurée en 1962. Son objectif est de favoriser la prévention du tétanos ombilical, identifié comme l'une des causes principales de mortalité néo-natale en milieu rural, et d'adapter la formation des matrones en conséquence. Outre les accouchements, près de 5400 consultations pré-natales et de nourrissons sont recensées dès la première année.

Un accord historique

Alors que les activités de terrain prennent de l'ampleur, le 22 janvier 1964, l'Accord de Siège entre le Gouvernement de la République du Sénégal et l'UNICEF est signé. Cet Accord, qui constitue désormais la base de leurs relations, marque une étape décisive de l'histoire de l'UNICEF au Sénégal. Il permet le passage de la mise en œuvre de projets, en tant qu'entités distinctes, à des services plus complets faisant partie intégrante des efforts de développement nationaux.

C'est ainsi que l'UNICEF deviendra la première agence des Nations Unies à s'engager dans l'opérationnalisation du programme national d'animation rurale. Programme phare des premières politiques de développement du Sénégal, il a pour objectif de créer les conditions d'un développement accéléré à travers la participation effective des populations et des communautés de base.

ENCADRE

La voie du développement

Ben Mady Cissé, qui dirige le Service d'Animation rurale au lendemain de l'indépendance du Sénégal, développe dans ses écrits la démarche adoptée, qui vise à initier un changement profond chez les populations, en rupture avec les politiques coloniales précédentes: ***'Il ne devait plus y avoir deux mondes, deux autorités, dont l'une voudrait cajoler l'autre, historiquement, économiquement et politiquement; chaque citoyen était impliqué et devait jouer son rôle dans le travail de réforme devenu impérieux'.***

Dans le cadre de ses activités en faveur du développement communautaire, l'UNICEF donnera une impulsion majeure aux activités des animateurs et animatrices ruraux qui assurent l'encadrement des populations, en équipant les centres d'Animation rurale, destinés à leur formation, et en leur fournissant les moyens mobiles indispensables à leurs déplacements. En quelques années, près de 10 000 animateurs, dont un tiers sont des femmes, et 3 500 chefs de villages, présidents et animateurs de coopératives agricoles sont formés et inaugurent l'ère du changement à travers tout le Sénégal. Les populations villageoises voient alors leur quotidien changer radicalement. Premières campagnes de propreté,

construction de postes de secours, de latrines, introduction de boîtes à pharmacie, entre autres, permettent à des centaines de milliers d'enfants de bénéficier d'un cadre de vie amélioré.

Améliorer la nutrition

Ce nouvel environnement favorise également le développement de jardins potagers et la promotion d'aliments locaux nutritifs au sein des communautés, qui permettent de diversifier l'alimentation des enfants et d'améliorer leur nutrition. Au sein des écoles, l'UNICEF favorisera cette même dynamique au sein des écoles, avec la mise en place de jardins scolaires. A la rentrée scolaire 1967, près de 10 000 écoliers fréquentent les cantines approvisionnées par ces jardins, et des enseignements en nutrition sont incorporés aux programmes de l'Ecole Normale de Mbour.

Toutefois, les faibles taux de scolarisation ne permettent pas à la majorité des enfants de bénéficier de ces avancées. Compte-tenu de la faible disponibilité en lait local et du prix élevé des aliments de sevrage importés, l'UNICEF continue de procéder à la distribution de lait poudre à travers tout le pays. Conscient du manque de viabilité de ce schéma sur le long-terme, l'UNICEF participe alors au lancement de deux structures industrielles innovantes.

Face aux défis, l'innovation

A Gossas, dans le Sine Saloum, l'UNICEF participe à la mise en place de la première unité de production d'aliment de sevrage industriel. L'initiative est pionnière et l'entreprise, ambitieuse; un ingénieur du Siège de l'UNICEF sera même détaché pour superviser la mise en place des équipements. Dès 1966, quatre tonnes d'aliment font l'objet de distributions sociales et sont mises en vente sous l'appellation Ladylac. Malgré les fortes potentialités et les résultats encourageants enregistrés, la rentabilité du complexe ne peut être assurée, et la production sera finalement abandonnée après quelques temps. Il reste à noter que cette initiative est à l'origine de l'un des premiers complexes industriels inauguré hors de Dakar après l'indépendance.

En 1968, un imposant complexe laitier intégré est inauguré à Saint Louis. Mis en place grâce aux efforts conjoints du Gouvernement, de l'UNICEF et de la FAO, il comprend un centre de traitement pour lequel l'UNICEF fournit, outre des financements destinés à sa construction, des équipements technologiques de pointe et des véhicules isothermes réfrigérés. Dès sa mise en route, d'importantes quantités de lait sont collectées auprès des éleveurs locaux - près de 200 000 litres de lait entre mai et octobre 1971, et la production se diversifie. Le complexe fonctionnera ainsi plusieurs années. Confrontés aux effets terribles de la terrible sécheresse qui frappe alors le Sénégal, les éleveurs ne parviendront plus à fournir, dans les années 70 suffisamment de lait au complexe qui sera alors fermé.

En Casamance, c'est une initiative féminine purement locale qui retient l'attention du Fonds. Au cours de l'hivernage 1962, lors d'une causerie au centre d'animation rurale, les femmes du village de Tendième, près de Bignona, décident de créer une garderie. En effet, sur les bords des rizières où les enfants les attendent à longueur de journée, pluies, orages et morsures de serpents provoquent régulièrement des accidents auxquels elles mettent un terme grâce à cette initiative qui rallie l'ensemble de la communauté. L'UNICEF, identifiant le potentiel de la démarche, décide d'accompagner le renforcement de cette initiative en améliorant l'encadrement pédagogique, récréatif et médical des cases dédiées. Des

formations en nutrition et des campagnes de scolarisation sont également initiées. Suite aux résultats encourageants rapidement enregistrés, l'UNICEF soutiendra la mise à l'échelle de cette initiative dans d'autres villages de Casamance.

Dans les années 60, l'UNICEF lance ses premières opérations 'cartes de vœux'. Outil original de mobilisation de ressources, les ventes de cartes prennent progressivement leur essor grâce aux populations qui y voient un moyen de contribuer, parfois même malgré de faibles moyens, aux actions menées au bénéfice des enfants. A la fin de la décennie, le volume des cartes vendues a doublé, et le Gouvernement décide de les adopter pour ses vœux officiels.

Des hommes d'exception

Willie Meyer, Représentant de l'UNICEF au Sénégal de 1966 à 1968 après avoir mené une longue carrière à l'UNICEF durant laquelle il a notamment initié la création des Comités nationaux en Europe, a fortement contribué à l'expansion des activités du Bureau grâce aux relations dynamiques qu'il entretenait avec les partenaires de terrain. Son tempérament d'homme d'action s'illustrera avec acuité durant les derniers mois de son mandat au Sénégal. Mobilisé d'urgence dans le cadre de la crise du Biafra à l'été 1968, et bien qu'extrêmement malade, il se rend à deux reprises, seul, sur l'île de Fernando Po pour obtenir une évaluation des besoins dans l'enclave rebelle. Son engagement jouera un rôle déterminant dans le lancement des opérations de secours humanitaire. L'année suivante, l'UNICEF expédiera près de 30 000 tonnes d'aliments, de médicaments et de fournitures médicales à destination des enfants touchés par la famine.

En 1967, Cheikh Hamidou Kane, ancien ministre et écrivain, prend la tête du nouveau Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre ouvert à Abidjan, en Côte d'Ivoire. De renommée internationale - son livre, *L'Aventure ambiguë*, lui vaut le Grand prix littéraire d'Afrique noire en 1962, il est l'une des figures majeures de l'engagement en faveur des enfants au Sénégal. Il deviendra par la suite, entre autres, Président du conseil d'administration de l'association 'Les enfants d'abord,' qui co-organise avec le Bureau de l'UNICEF au Sénégal, les opérations 'carte de vœux' dans les années 2000, ainsi que du Partenariat pour le retrait et la réinsertion des enfants de la rue (Parrer).

3. CRISE ET RESILIENCE

1968 - 1980

L'appui aux secours d'urgence en réponse à la sécheresse des années 70 constitue un tournant décisif pour l'UNICEF au Sénégal. Son soutien sans précédent, centré sur la prise en charge médicale et l'accès à l'eau, permet de sauver un nombre incalculable de vie d'enfants. L'UNICEF s'investit alors également dans des programmes de plus long terme visant les populations les plus affectées. Les activités de promotion de la jeune fille et de la femme, renforcées à partir de l'année internationale de la femme en 1975, permettent d'accélérer cette nouvelle dynamique à travers tout le pays.

Une opération d'urgence sans précédent

De 1968 à 1974, le Sénégal est affecté par la plus longue période de sécheresse connue à ce jour, qui frappe par sa rigueur, son caractère généralisé et sa persistance. La situation est inédite et les conséquences, dramatiques. En milieu rural, les populations sont touchées de plein fouet : les points d'eau sont asséchés, les pertes de bétail se font spectaculaires, et les paysans, qui ne parviennent plus à nourrir leurs familles, affluent vers les villes avec femmes et enfants. Le gouvernement prend alors des mesures immédiates pour gérer les flux de populations, et limiter l'impact de la crise en milieu rural.

En 1973, la situation devient critique. La production arachidière, qui génère les trois cinquièmes des revenus en milieu rural, chute de 40 pour cent. Toutes les cultures, mêmes irriguées, sont touchées. A la sécheresse s'ajoutent les effets de la crise économique mondiale, qui engendre une augmentation du prix matières premières. Les pénuries alimentaires qui en découlent ont des implications sévères sur la santé et le bien-être de millions d'enfants.

Dans le cadre du lancement d'une opération de secours d'urgence sans précédent, le Gouvernement adresse une requête d'assistance à l'UNICEF en avril 1973, à laquelle le Fonds répond sans délai. Il achemine alors des millions de médicaments et de vaccins, ainsi que des solutés de réhydratation et des compléments alimentaires dont les formules ont été mises au point seulement quelques années plus tôt. Grâce à l'introduction massive de ces intrants et à l'ouverture de centres de réhabilitation nutritionnelle dans les régions les plus affectées, l'UNICEF révolutionne la prise en charge des enfants victimes de la sécheresse.

Développée en 1968, la Thérapie de Réhydratation Orale (TRO), solution basique composée d'eau, de sel et de sucre qui avait démontré son efficacité lors d'une précédente épidémie de choléra au Bangladesh est ainsi utilisée pour soigner les enfants souffrant de déshydratation et de diarrhées, et leur éviter une mort certaine. L'introduction de l'aliment thérapeutique K-Mix 2, mis au point en 1967 par l'UNICEF dans le cadre de la réponse humanitaire au Biafra, permet par ailleurs de nourrir les enfants trop affaiblis par la dénutrition pour s'alimenter par eux-mêmes. Des aliments de sevrage à base de farines de maïs et de soja enrichies (CSM) sont également importés et distribués aux plus jeunes enfants victimes de la crise.

Pour faire face à l'augmentation considérable des opérations en cours, le Bureau de l'UNICEF au Sénégal voit ses effectifs doubler. Afin d'accélérer la délivrance des intrants sur le terrain, une section autonome dédiée aux approvisionnements est créée par le nouveau Représentant de l'UNICEF, Knud Christensen, qui prend fonction en pleine crise durant l'année 1973. Dès son arrivée au Sénégal, il participe lui-même

à plusieurs distributions d'intrants auprès des populations démunies en zone rurale. Lors d'un déplacement, il est interpellé par la situation des femmes et des enfants de Guinée Bissau qui, acculés par la violence des combats liés à la guerre d'indépendance, trouvent refuge, par centaines, en Casamance. Il demandera alors à son équipe de redoubler d'efforts pour porter leur également assistance cette année-là.

Opération Teranga

En 1973, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCNUR) et l'UNICEF joignent leurs forces afin de porter assistance aux enfants de Guinée-Bissau réfugiés en Casamance. En quelques semaines, une maternité est ouverte et équipée à Simandi-Ballante, non loin de Ziguinchor, où des écoles sont également construites et accueillent des centaines d'enfants. Le complexe de la nouvelle institution "Teranga" en particulier, offrira un internat pour les enfants isolés.

Faire renaître l'espoir

En 1974, les effets de la sécheresse sont plus terribles que jamais. Le Secrétaire Général des Nations Unies, Kurt Waldheim effectue alors une tournée de trois semaines en Afrique de l'ouest durant laquelle il se rend au Sénégal et dans six autres pays du Sahel. Témoin des ravages causés au sein de la population, il lance un appel à l'aide internationale pour renforcer les secours dans la région.

Face à l'urgence, le Gouvernement du Sénégal crée le Commissariat à l'aide aux sinistrés de la sécheresse, qui identifie l'accès à l'eau, dont sont privés des centaines de milliers de villages, comme une priorité absolue. L'UNICEF est alors en première ligne pour déployer son expertise en matière d'hydraulique, acquise lors de la sécheresse qui a frappé l'Inde quelques années plus tôt. En coordination avec les autres partenaires internationaux, des "brigades hydrauliques" sont déployées à travers tout le pays pour rendre à nouveau opérationnels les puits asséchés, et en creuser de nouveaux. Grâce à ces aménagements, l'espoir renaît parmi les communautés, et l'état de santé des enfants, frappés par la déshydratation et les maladies engendrées par l'absence d'eau potable, s'améliore. Progressivement, la technique évolue avec l'installation de pompes à eau, véritable révolution technique qui change durablement la vie dans les villages.

Parallèlement à la mise en œuvre des secours, le gouvernement définit une stratégie visant relancer la production agricole au nord du pays, et plus particulièrement dans le bassin du fleuve Sénégal, zone considérée comme étant sinistrée à cent pour cent. Dès 1977, l'UNICEF déploie son expertise technique pour appuyer la mise en place de petits périmètres irrigués villageois (PIV). Dans les départements de Matam, Podor et Bakel, l'installation de motopompes sur les rives du fleuve change radicalement la donne. Après de longues années d'inactivité, les communautés riveraines se réinvestissent dans l'agriculture. En quelques mois, le paysage reverdit, et les paysans commencent à produire à nouveau leur propre nourriture. Les enfants sont les premiers à bénéficier de cette renaissance. Leur alimentation s'améliore, et les mouvements de migration vers les villes, qui concernent à la fois les plus jeunes, qui accompagnent leur famille, comme les plus grands, à la recherche d'un emploi incertain, s'amenuisent. Le succès rencontré auprès des villageois ouvrira la voie à des aménagements plus conséquents par la suite.

L'assistance d'urgence fournie pendant plusieurs années consécutives de crise généralisée démontre à la fois la rapidité avec laquelle l'UNICEF a su réagir face à une situation inédite, et sa capacité à mettre en œuvre, sur le moyen-terme, une approche multi-dimensionnelle, s'attaquant à la fois aux conséquences immédiates et aux facteurs structurels qui ont aggravé la crise. Durant les années qui suivent, un programme conséquent axé sur la promotion nutritionnelle et l'hydraulique rurale est élaboré avec l'Etat du Sénégal, et sera mis en œuvre dans les années 80.

Une année internationale pour toutes les femmes

En 1975, l'Année internationale de la femme favorise l'émergence d'un débat national sur la promotion des femmes, et ouvre la voie à des actions concrètes pour une meilleure réalisation de leurs droits. Les femmes sénégalaises se mobilisent alors à tous les niveaux pour accélérer le nouveau processus en marche. A Mexico, lors de la première Conférence Mondiale sur le statut des femmes, Lena Diagne, Vice-Présidente de la Commission de la femme des Nations-Unies où elle siège pendant dix ans, participe activement avec ses consœurs aux débats, ainsi qu'à l'adoption par les Nations Unies de la résolution faisant de la décennie 75-85 la «Décennie des Nations-Unies pour la Femme».

Au Sénégal, les nombreuses interviews publiées dans la presse mettent l'accent sur la nécessaire reconnaissance de la contribution des femmes aux efforts de développement. Caroline Diop, vice-présidente à l'Assemblée nationale, déclare aux journalistes du Soleil, en janvier 1975: **«Tout le monde comprend maintenant le rôle de la femme dans le développement économique et social de nos pays, et l'exemple du Sénégal est évocateur, voyez nos femmes des zones rurales ! »**

L'UNICEF saisit l'engouement suscité par cette Année internationale pour renforcer ses programmes en direction des femmes et des jeunes filles. Le Fonds souhaite notamment mettre l'accent sur l'éducation à laquelle elles n'ont encore que peu ou pas d'accès, et qui constitue pourtant un puissant levier pour répondre à l'ensemble des besoins des enfants, et favoriser leur émancipation économique et sociale.

Afin de les libérer du poids des tâches quotidiennes, l'UNICEF soutient l'introduction de fourneaux améliorés que les femmes peuvent confectionner elles-mêmes. Connus sous l'appellation 'ban ak suuf', ils permettent de faire des économies de bois allant de 40 à 60 pour cent. Le Fonds procède également à la fourniture de matériels d'allègement des travaux agricoles tels que moulins à mil, décortiqueuses, presses et égreneuses, qui permettent d'augmenter la production et d'améliorer les revenus des femmes. Ils favorisent également le développement socio-économique local grâce à la mise en place d'ateliers de fabrication et de maintenance au sein des communautés.

L'UNICEF apporte en parallèle un soutien considérable au programme de Promotion Féminine mis en place par le gouvernement et qui se traduit, en milieu rural, par la formation des femmes à travers des structures d'éducation non-formelles. Au total, 57 Centres de Promotion Féminine sont équipés à travers tout le pays, et proposent des activités diversifiées dans les domaines de la nutrition, de l'hygiène, de la périculture, ainsi que des cours d'alphabétisation qui concourent à l'émancipation des femmes.

Sept centres régionaux d'Enseignement Technique Féminins sont par ailleurs construits et entièrement équipés grâce au concours financier de l'UNICEF. Ouvrant des perspectives inédites aux femmes et aux

jeunes filles qui les intègrent, ils permettent alors, outre d'enthousiasmer les nouvelles recrues, de ré-équilibrer l'offre de formation professionnelle et technique, encore essentiellement réservée aux garçons.

De nouvelles perspectives

En 1979, l'adoption de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes par l'Assemblée générale des Nations unies vient couronner les initiatives développées jusqu'alors. Pour faciliter son application, l'UNICEF appuiera la réalisation d'une étude de Dior Fall Sow, première femme Procureur du Sénégal, sur l'harmonisation de la législation sénégalaise avec les dispositions de la Convention, et définit avec le gouvernement différents programmes dédiés aux femmes rurales pour la décennie à venir.

Cette même année, déclarée 'Année internationale de l'enfant' par l'Organisation des Nations Unies, permet, pour la première fois, de développer des activités médiatiques uniquement dédiées à l'enfant et qui mettent l'accent sur ses besoins tant médicaux qu'éducatifs et sociaux. Les expositions, projections de films et débats organisés suscitent l'attention du grand public et permettent de développer une réflexion collective propice à l'adhésion future à la notion de droits de l'enfant.

Au sein du Ministère de l'Education, la Direction de l'Education Préscolaire saisit l'opportunité offerte par cette Année internationale pour entamer avec l'UNICEF un travail innovant de recherche-action basé sur l'expérience des garderies communautaires en Casamance. Elargie par la suite aux régions de Louga et de Thiès, cette étude permet de définir le cadre de l'éducation préscolaire alors à l'étude au niveau du Gouvernement.

«L'Année internationale de l'enfant » écrit Henry Labouisse, Directeur exécutif de l'UNICEF, dans un rapport publié à la fin de 1979 sur la situation des enfants dans le monde en développement, «ne devait pas représenter le sommet de la courbe de nos préoccupations au sujet des enfants. Elle devait être le point de départ à partir duquel cette courbe continuerait à monter.»
--

4. PRENDRE SON DESTIN EN MAIN

1980 – 1990

Au début des années 80, la révolution pour la survie de l'enfant initiée par Jim Grant, Directeur Général de l'UNICEF, trouve un écho remarquable au Sénégal et, bénéficie d'une visibilité accrue grâce à l'implication nouvelle du monde intellectuel et artistique. Par ailleurs, dans un contexte marqué par les politiques d'ajustement structurel, l'appui de l'UNICEF se révèle à nouveau être crucial, notamment en terme d'appui aux soins de santé primaires. L'introduction de technologies simples et à faible coût qui facilitent l'accès à l'eau, ouvre la voie à des changements palpables dont les femmes et les enfants seront les principaux acteurs.

Une nouvelle approche intégrée

Suite à l'impact désastreux de la sécheresse des années 70 sur les populations, et en particulier sur les enfants, l'UNICEF entame une réflexion stratégique qui l'amène à centrer son intérêt sur le renforcement des capacités à long-terme, ainsi que sur le plaidoyer et l'appui aux politiques. Paul-Louis Audat, Représentant de l'UNICEF au Sénégal de 1978 à 1983 et adepte de la prospective, explicite alors le nouveau positionnement de l'organisation: **«Le véritable objectif de l'UNICEF est non seulement d'inscrire ses programmes dans le cadre des plans nationaux, mais de coopérer avec les pouvoirs publics à la mise au point de programmes appelés à devenir à leur tour des priorités nationales.»**

L'UNICEF participe alors à l'élaboration de l'une des premières politiques alimentaire et nutritionnelle au Sénégal, et finance la conduite d'enquêtes nutritionnelles qui favorisent l'analyse et la prise en compte des besoins spécifiques des nourrissons, des jeunes enfants et des femmes enceintes et allaitantes. Quelques années plus tard, la promotion du concept d'ajustement à visage humain' donne à l'UNICEF une audience et une crédibilité plus fortes que jamais, qui renforcent son positionnement stratégique par rapport aux prises de décisions en matière de politiques économiques et sociales.

Répondre aux besoins de santé de base, partout

Suite aux recommandations de la Conférence d'Alma-Ata de 1978, l'UNICEF renforce son soutien en faveur de l'amélioration des soins de santé primaires. Maternités rurales, pharmacies villageoises, postes de santé et agents bénéficient de nouveaux équipements et de formations. En particulier, les moyens mobiles mis à la disposition des agents sanitaires leur permettent d'accéder aux populations vivant dans les zones les plus reculées, auprès desquelles ils mènent un véritable travail de fond axé sur l'éducation et la prévention. Le Bureau des Grandes endémies lui aussi, bénéficie de ce soutien renforcé. En termes de protection maternelle et infantile, le Fonds soutient l'extension des activités sur l'ensemble du territoire, en améliorant l'équipement des centres pilotes de la Medina et de Khombole, ainsi que de 70 autres centres secondaires.

Les femmes prennent leur destin en main

En milieu rural, les efforts précédemment initiés en matière d'accès à l'eau prennent une nouvelle dimension avec la diffusion à grande échelle de la pompe Mark II. Des centaines de groupements féminins bénéficient alors de l'installation de moto-pompes qui facilitent le développement d'infrastructures communautaires pour l'agriculture et le petit élevage, et favorisent la diversification des repas familiaux .

«**Les enfants mangent mieux à la maison**» reconnaît Seynabou, qui exploite avec son groupement des jardins collectifs mis en place dans la région de Tambacounda en 1985. «**Maintenant, nous n'avons plus besoin de surveiller l'heure du passage du train à Goudiry pour aller se ravitailler en légumes défraîchis, et surtout, aux prix peu abordables** ». Au-delà de l'amélioration durable de l'état nutritionnel et des enfants, l'émancipation des femmes, permise par l'amélioration de leurs revenus et la création de groupements féminins, engendre de nouvelles dynamiques dont la portée dépasse largement l'investissement initial. Denis Caillaux, Représentant de l'UNICEF qui effectue sa première visite en Casamance deux semaines seulement après son arrivée au Sénégal en 1988, témoigne alors de son enthousiasme: «**J'ai visité un très grand nombre de maternités rurales et de garderies d'enfants qui ont été préfinancés directement par des groupements féminins. Personne n'a cherché à les influencer, ce sont elles mêmes qui les ont identifiées comme un besoin. C'est une sorte de spirale du développement qui a eu lieu au niveau des communautés rurales qu'il faut absolument encourager.** »

Dans la Vallée du fleuve Sénégal, et suite à l'engouement qu'ont suscité les premiers périmètres irrigués quelques années plus tôt, c'est un véritable plan de développement rural qui se met en place, et permet d'améliorer durablement les conditions de vie des populations. Au total de 1975 à 1988, les surfaces irriguées passent de 10 000 à 57 000 hectares, et le nombre de périmètres de 48 à 1100. Tirant le meilleur parti de cette révolution technologique qui permet d'envisager l'avenir de la région sous un jour nouveau, l'UNICEF, la FAO et d'autres organisations soutiennent un projet d'envergure visant au 'Développement intégré en faveur des enfants et des femmes de la vallée du fleuve Sénégal'.

Axé sur le développement de l'agriculture vivrière et l'éducation non formelle, le projet permet de modifier durablement le rôle des femmes au sein de leur famille et de leur communauté. '**C'est ma femme qui fait mes comptes**' reconnaît alors Aliou Diallo, jeune trentenaire éleveur et commerçant qui accueille avec philosophie ce changement. L'engagement des groupements agricoles féminins change par ailleurs de manière spectaculaire les paysages et les perspectives d'avenir. Dans le village de Nénette, c'est une véritable oasis au milieu du désert qui est créée, alors que le village avait failli disparaître avec la sécheresse et son corollaire, l'émigration massive. Afin de médiatiser les avancées réalisées, l'UNICEF y organise une mission de terrain avec des journalistes de Saint Louis, de Dakar, de Côte d'Ivoire, de Belgique ou encore de Hollande. A l'issue de la visite, les titres des journaux sont dithyrambiques: 'Les femmes aux commandes', 'Les amazones du développement', ou encore 'Nénette : quand les femmes prennent les rênes' et témoignent de la nouvelle image dont bénéficient les femmes de la région du Fleuve.

Les enfants passent à l'action

Premiers bénéficiaires de l'émancipation des femmes, les enfants vont alors à leur tour, et pour la première fois, être amenés à jouer un rôle prépondérant au sein de leurs communautés. En effet dans le cadre de la décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement (1981-1990), la promotion de l'éducation sanitaire prend une envergure inédite à travers tout le pays et s'appuie sur la participation active des enfants. Kelefa Cissé, agent d'assainissement diplômé de l'Ecole de Khombole à l'origine de la création de comités sanitaires d'enfants, explique la démarche adoptée: '**Traditionnellement, les programmes d'information s'adressent à des adultes dont les habitudes sont déjà établies dans bien**

des domaines. Un travail concentré pour l'essentiel sur les plus jeunes peut donner des résultats salutaires immédiats, mais c'est surtout l'avenir qui peut être ainsi envisagé avec plus d'optimisme en matière d'hygiène et de protection sanitaire des populations'.

Dans la région de Tambacounda, des 'Comités de Santé Scolaires de Quartiers' sont mis en place et démontrent leur efficacité en initiant un changement rapide dans les pratiques et habitudes des populations. Les enfants des comités, qui prennent l'entreprise très à cœur, se chargent de promouvoir les connaissances qu'ils ont acquises en matière d'hygiène et de veiller à leur application à l'école, au sein de leurs familles et dans les villages. Donnant rapidement des résultats probants, les comités deviennent de véritables institutions.

Demain, un homme nouveau

Dans l'ambiance intenable des après-midis de canicule qui ont depuis longtemps forgé la réputation de Tambacounda, le petit Aziz, écolier assoiffé, sort de sa classe et se dirige vers une dame assise derrière un seau rempli de glaçons. La pièce de monnaie qu'il tend à la vendeuse est saisie par une troisième main, dans un geste aussi furtif qu'autoritaire. Une voix d'enfant s'élève : 'Contrôle'. L'opération est momentanément suspendue. Tout le monde a compris. Un membre du 'Comité Scolaire de santé' est entré en action. Dans le cas d'espèce, tout est en ordre, la vendeuse en règle avec les normes d'hygiène peut officier. Mais ça n'est pas toujours le cas, comme le relate Dada, responsable du 'comité de surveillance des denrées : »J'ai déjà renvoyé une femme. Elle m'a traitée de méchante et elle est partie. »

Une révolution pas comme les autres

Au début des années 80, Jim Grant, Directeur général emblématique de l'UNICEF de 1980 à 1995, s'apprête à lancer sa croisade mondiale en faveur de la survie des enfants. Du module des soins de santé primaires, il priorise quatre interventions à faible coût (surveillance de la croissance, thérapie par réhydratation orale, allaitement maternel et vaccination) regroupées sous le sigle anglais GOBI et commence, à la fin de l'année 1982 à parcourir le monde pour promouvoir cette nouvelle approche. Au Sénégal, elle rencontre un succès rapide. En 1984, un plan national de lutte contre les maladies diarrhéiques chez l'enfant est lancé, tandis que les centres de Protection Nutritionnelle et Sanitaire reçoivent de l'UNICEF des équipements biométriques, et lancent des campagnes de promotion de l'allaitement maternel.

Et c'est en donnant une impulsion majeure au Programme Elargi de Vaccination (PEV) que la stratégie de Jim Grant se matérialise avec le plus d'intensité. A cette époque, moins de 10 pour cent des enfants sont immunisés, alors que les maladies infantiles les plus meurtrières évitables par la vaccination tuent, en moyenne, 30 000 enfants par an. Conscient de l'enjeu de santé publique qui se joue, le Président de la République Abdou Diouf lance alors une campagne de vaccination sans précédent à travers tout le pays. En octobre 1986, le Président Abdou Diouf demande à tous les ministères et à l'ensemble de la population de s'associer à l'effort visant à immuniser la majorité des enfants avant la Journée mondiale de la santé du 7 avril 1987 : **«La vaccination», déclare-t-il « C'est l'affaire de tous".**

Peu après, un Comité national spécial est mis sur pied pour assurer la coordination du programme de vaccination le plus ambitieux jamais imaginé. Dans chaque région, département et ville, des comités

similaires sont formés. En parallèle, l'UNICEF équipe les structures de santé et leurs équipes mobiles en matériel de vaccination, chaînes de froid et moyens de locomotion. Pour rendre la vaccination plus accessible, des postes temporaires sont ouverts dans l'ensemble des établissements publics et sur les places des villages. Des réunions publiques sont organisées par les chefs de quartier, les conseils municipaux et les organisations de femmes. Les chefs religieux eux aussi exhortent les parents à faire vacciner leurs enfants, tandis que la radio démultiplie ces messages en diffusant reportages et programmes vantant les avantages de la vaccination.

Dans les quartiers, les enfants prennent eux aussi part à la mobilisation générale: des dizaines de milliers d'écoliers et de guides scouts portant des t-shirts 'Vaccination pour tous les enfants' se rendent de maison en maison pour dresser des listes de vaccination et informer les parents de la séance de vaccination la plus proche. Les organisations de jeunes organisent par ailleurs des concerts et des matchs de football et de lutte traditionnelle sur le thème de la vaccination.

Agostino Paganini, alors membre de l'équipe de l'UNICEF au Sénégal en tant que Spécialiste de la santé, et qui deviendra Représentant de l'UNICEF au Sénégal à la fin des années 90, se souvient : **"Pour la première fois de ma vie, je participais à un effort national visant à protéger tous les enfants contre les maladies »** déclare-t-il. **"Je me considère chanceux d'avoir participé à cette mobilisation exceptionnelle.**

Le talent au service des enfants

Après plusieurs mois d'activité intense, la campagne rencontre un écho inédit au niveau international. Le 4 mars 1987, Harry Belafonte, chanteur, acteur, et producteur qui a rallié plus de cinquante artistes pour l'enregistrement de la chanson '*We Are the World*' deux ans plus tôt, est intronisé Ambassadeur de bonne volonté de l'UNICEF. Au lendemain de sa nomination, c'est au Sénégal qu'il effectue sa première visite, en compagnie de Jim Grant et de Liv Ullman, actrice à la renommée internationale deux fois nommée aux Oscars également Ambassadrice de l'UNICEF. Visitant différents villages en zone rurale, ils assistent à des séances de vaccination et rencontrent des centaines d'enfants, ravis de serrer la main à ces étrangers à la sortie du poste de santé.

De retour à Dakar, Harry Belafonte préside le premier symposium international sur la contribution des artistes et intellectuels pour la survie et le développement de l'enfant africain, organisé par le Ministère de la Culture et l'UNICEF. Musiciens, écrivains, chercheurs, économistes et représentants de l'Organisation de l'Union africaine (OUA), se penchent alors durant quatre jours sur les questions relatives à l'enfance en Afrique, et expriment leur volonté de s'engager à aider à construire un avenir meilleur pour les enfants. Lors de la séance de clôture, Manu Dibango résume en quelques mots l'émulation qui règne parmi l'ensemble des participants: **'Oui, nous pouvons !'** lance-t-il, auxquels Pathé Diagne, Président de séance, répond : **'Oui, nous pourrions avec vous'**. A l'issue du symposium, qui scelle l'engagement de toute une génération d'artistes et d'intellectuels sénégalais et africains en faveur des enfants, un concert mémorable réunit plus de 25 000 spectateurs au stade Demba Diop de Dakar, avec pour vedettes Harry Belafonte et Youssou N'Dour, qui sera lui aussi nommé Ambassadeur de l'UNICEF en 1991.

‘Je veux avec ma musique, rompre le silence des enfants qui souffrent’

En tant qu’Ambassadeur itinérant de l’UNICEF, Youssou NDour n’a cessé d’œuvrer pour l’enfance au Sénégal comme à l’étranger, que ce soit lors de concerts de bienfaisance, au cours de ses propres tournées ou en prenant part à des campagnes de communication et de mobilisation sociale. Il a été l’un des piliers du partenariat "Roll Back Malaria", une initiative mondiale lancée en 1998 pour réduire de façon significative le nombre de morts dues au paludisme.

Un succès retentissant

La cause des enfants prend alors une dimension inédite sur le continent africain. Quelques mois plus tard, en juillet 1987 et sous l’impulsion du Président Diouf, l’Assemblée annuelle des chefs d’Etats et de gouvernements de l’OUA déclare l’année 1988 comme étant celle de ‘la protection, la survie et le développement de l’enfant africain’, et adopte l’objectif de 75 pour cent d’enfants immunisés en 1990.

L’année suivante au Sénégal, un recensement exhaustif permet de faire le bilan de la campagne nationale de vaccination. Les résultats sont édifiants : 70 pour cent des enfants sont immunisés contre la tuberculose, la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la poliomyélite, la rougeole et la fièvre jaune. Jim Grant revient alors pour célébrer ce succès dans la liesse populaire. La performance exceptionnelle du Sénégal sert dès lors de modèle aux autres pays du continent, et prouve que la volonté politique et la mobilisation nationale permettent, même en un temps record, d’approcher l’objectif de vaccination universelle fixé par l’OMS.

5. L'AVENEMENT DES DROITS DE L'ENFANT

1990 - 2000

L'engouement national en faveur de l'enfance s'illustre, dans les années 90, par le rôle important que le Sénégal joue dans l'adoption, l'application et la diffusion à tous les niveaux de la Convention des Droits de l'enfant. Ce formidable élan permet de mettre un accent particulier sur la protection des enfants, qui prend alors une dimension majeure dans les programmes de l'UNICEF, et favorise l'émergence d'initiatives pionnières en faveur de l'abandon des mutilations génitales féminines et de la protection des enfants des rues. L'UNICEF initie par ailleurs, dans un contexte marqué par l'insécurité et l'absence d'acteurs sur le terrain, ses activités en faveur des enfants victimes du conflit armé en Casamance.

La Convention des Droits de l'Enfant

En 1978, la Pologne présentait à la Commission des droits de l'homme un premier projet de Convention relative aux droits de l'enfant. Après plus de dix ans d'efforts et de négociations entre les états, les organisations internationales et les autres parties prenantes, la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) est adoptée à l'unanimité le 20 novembre 1989 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Symbole de l'engagement du Président Abdou Diouf à faire des droits de l'enfant une priorité nationale, le Sénégal est le onzième pays à ratifier la Convention, le 31 juillet 1990.

Avant même l'adoption de la Convention, le Sénégal s'était distingué par son rôle actif dans les consultations préliminaires organisées à Genève, et par l'organisation en 1988 d'un colloque réunissant les représentants de l'ensemble des pays de la CEDEAO. Cette rencontre, organisée conjointement avec l'UNICEF, marqua un temps fort de la réflexion sur les principes énoncés dans le futur texte de la Convention, et posa les bases de la Charte africaine des droits et du Bien-être de l'Enfant, adoptée lors de la 26ème conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'OUA en juillet 1990.

Un Sommet historique pour les enfants

Deux mois plus tard a lieu le Sommet Mondial pour les Enfants. Afin de préparer la participation du Sénégal à cet événement majeur, le gouvernement réalise une revue exhaustive de la situation des enfants au niveau national. En parallèle, le Ministère Délégué chargé de la Condition de la Femme et de l'Enfant, dirigé par Ndioro Ndiaye et l'UNICEF, entreprennent des activités de sensibilisation en direction de la population, et en particulier des enfants, sur les enjeux liés à la Convention, à Dakar et dans les régions. A la veille du Sommet Mondial, Denis Caillaux, Représentant de l'UNICEF au Sénégal, indique à la presse: **«Aujourd'hui, nous voulons poser les questions relatives à l'application de la Convention aux enfants. Ce qui est fascinant à ce sujet, c'est que l'idée n'est pas venue des bureaucrates dakarois, mais des gens des villages, où il y avait des programmes d'alphabétisation pour lesquels ils ont voulu faire venir leurs enfants.»**

En septembre 1990, une importante délégation, conduite par le Président Diouf, se rend au Sommet Mondial à New York. Réunissant 159 chefs d'État, de gouvernement et ministres, le Sommet est historique: pour la première fois, une réunion internationale est exclusivement consacrée à la situation des enfants dans le monde. Dans la salle mythique du Siège des Nations unies, le Président Diouf et Aminata Diallo,

jeune fille de douze ans qui représente les enfants du Sénégal, y prononcent des discours qui défendent avec ferveur l'annulation de la dette extérieure des pays du tiers monde au profit de programmes dédiés à l'enfance. Différentes publications et des films sont également présentés par la délégation et contribuent à mettre le Sénégal au-devant de la scène.

Tenir la promesse

Au lendemain du Sommet, un Plan d'Action National pour l'Enfance (PANE) est élaboré et diffusé à tous les niveaux. Etablissant des objectifs concrets pour la décennie 90 en matière de santé, d'alimentation et d'éducation, il favorise l'élaboration et le suivi des programmes nationaux dédiés. Afin d'harmoniser la législation nationale avec la Convention, une étude comparative capitale est par ailleurs entreprise par quatre magistrats de haute compétence, et permet de procéder à des réajustements législatifs dans les domaines de la non-discrimination, de la protection et de la promotion de l'enfant. Samir Sobhy, Représentant de l'UNICEF de 1991 à 1999, écrit dans l'avant-propos de cette étude : **«L'UNICEF se réjouit de la qualité de l'étude et espère qu'elle inspirera d'autres pays africains désireux, comme le Sénégal, de faire des droits de l'enfant une réalité juridique effective.»**

En parallèle, les activités visant à promouvoir la diffusion à grande échelle des principes de la Convention reprennent de plus belle au niveau national. Malgré un accueil largement favorable, ces activités permettent de mettre en évidence certaines interrogations relative à la notion nouvelle de droits de l'enfant au sein de la population. **«Je n'ai rien contre la Convention, bien au contraire. Mais je pense que quelque part, on oublie qu'il faut que l'enfant se rende compte qu'il y a une autorité qui pèse sur lui. Elle oublie qu'il doit obéissance et respect à ses parents et à ses enseignants.»** dira par exemple un parent à ce sujet.

Une étude portant sur les 'Fondements d'une approche culturelle pour la promotion des droits de l'Enfant' est alors réalisée et permet d'affiner la stratégie de plaidoyer. Elle ouvre la voie à une plus vaste campagne de promotion et de diffusion de la Convention menée en partenariat avec la société civile, les chefs religieux- à travers l'Association des Imams et Oulémas du Sénégal, et les communicateurs traditionnels. Des débats en milieu rural sont aussi organisés dans les régions par les radios, y compris en langues nationales, et permettent d'atteindre l'ensemble de la population.

Les enfants ont la parole

Ce nouveau climat favorable aux droits des enfants leur permet d'être, pour la première fois, reconnus officiellement comme des individus à part entière qui peuvent participer activement à leur propre développement. Le Parlement National des Enfants, ayant des démembrements dans l'ensemble des régions du Sénégal, est alors créé et leur offre des opportunités uniques de participer au processus parlementaire. Ses membres donnent notamment leur avis sur le degré d'engagement des pouvoirs publics pour l'atteinte des objectifs du Sommet Mondial lors de la revue effectuée en 2000. A cette occasion, ils plaident pour une meilleure prise en compte de leurs droits en matière d'éducation, de santé, de paix, de liberté d'expression et de loisirs. Au niveau des communes, les élus se mobilisent eux aussi en

créant l'Association des Maires Défenseurs des Droits des Enfants.

C'est également lors des Galas de l'Enfant, désormais organisés sous la présidence du Chef de l'Etat, que les enfants expriment, à travers des représentations artistiques, leurs opinions et émettent des recommandations sur des thèmes qui leur sont chers. Temps fort de collecte de fonds pour les enfants défavorisés, les galas rencontrent, chaque année, un franc succès.

Le Consensus de Dakar

Fort du dynamisme de ces initiatives en faveur de l'application des principes de la Convention au niveau national, le Sénégal accueille en 1992 la Conférence internationale de l'OUA sur l'assistance aux enfants africains. A travers le 'Consensus de Dakar' adopté par la Conférence, les 46 pays africains représentés réaffirment leur engagement envers les objectifs du Sommet mondial, et adoptent les objectifs de mi-décennie (*mid-decade goals*). Chaque pays s'engage par ailleurs à développer, sur le modèle de ce qui s'était fait au Sénégal l'année précédente, des Programmes d'Action Nationaux en faveur des enfants.

L'UNICEF fait ses cartons

Reconnaissant la valeur du soutien de l'UNICEF, le gouvernement met à sa disposition en 1992 de nouveaux locaux situés au numéro 2 de la rue Carnot. Inscrite sur la liste des monuments historiques, une grande demeure de type colonial accueille alors l'équipe de l'UNICEF jusqu'à son déménagement aux Almadies en 2016. Offrant un cadre mieux adapté à ses effectifs en expansion que les bureaux occupés précédemment, elle favorise l'accueil du public et notamment des enfants qui y viennent régulièrement pour assister à des projections de films sur des thématiques variées, tandis qu'un fond documentaire unique est rendu accessible aux étudiants et au grand public. Une salle est également dédiée à la vente des cartes de vœux, qui continuent de progresser chaque année.

Les enfants d'abord

En 1994, en prévision d'une chute des ventes liées à la dévaluation du franc CFA, l'UNICEF décide de réduire le nombre de ses cartes de vœux mises à la vente. Mais leur succès, malgré la crise, ne se démentira pas. A la surprise de l'équipe, le stock, après quelques semaines, est épuisé, et les commandes continuent d'affluer. La pression monte à l'approche des fêtes de fin d'années. **'Un chauffeur est parti en catastrophe récupérer des cartes auprès de nos collègues en Gambie, et le bureau de l'UNICEF en Guinée nous en a envoyé des centaines par avion!'** explique Madeleine Diatta, alors Responsable de la section 'cartes de vœux' aujourd'hui assistante aux ressources humaines. **'C'était inattendu. Et c'est là que nous avons réalisé à quel point les sénégalais étaient attachés aux actions en faveur des enfants'.**

Protéger les enfants des daaras

Avec l'adoption de la Convention des droits de l'enfant, la protection de l'enfant prend une importance sans précédent au sein des programmes de l'UNICEF. Le Fonds s'engage alors dans une croisade de longue

haleine en faveur de la protection des enfants les plus vulnérables. Grâce à un travail de fond initial mené conjointement avec les professionnels du secteur, l'UNICEF réalise une étude nationale sur les 'enfants se trouvant dans des circonstances particulièrement difficiles'. La situation des enfants talibés mendiants devient dès lors, l'une de ses préoccupations majeures. Afin de définir les modalités de ses futures interventions, l'UNICEF s'appuie sur l'expérience menée au sein de la daara de Malika, première structure formelle de prise en charge des talibés mendiants, qui fait alors figure de modèle. Mamadou Wane, ex-Directeur de la daara de Malika, qui deviendra par la suite l'un des pionniers de l'équipe protection au sein de l'UNICEF Sénégal, explique : **'Cette expérience démontrait par les faits que la mendicité des enfants n'était pas une fatalité'**.

En 1992, l'UNICEF lance son programme de 'réhabilitation des droits des enfants talibés' à Kaolack, en collaboration avec le Ministère de la Santé publique et de l'Action sociale. Un arrêté ministériel est ensuite rapidement émis pour permettre aux talibés d'accéder gratuitement aux centres de santé, tandis que les médicaments essentiels sont mis à la disposition des daaras partenaires. **'Des conventions avec les mairies concernées ont aussi permis de fournir l'eau et l'électricité aux daaras'** renchérit avec enthousiasme Mamadou Wane, **'et des cantines scolaires ont été ouvertes et pour lesquelles l'UNICEF, mais aussi les populations riveraines, se sont mobilisées à travers la fourniture de vivres.'** ajoute-t-il. Canaris à robinets et latrines sont également installés, tandis que les enfants bénéficient de l'introduction de cours d'alphabétisation en langues nationales. Les plus grands des élèves ont même l'opportunité de s'initier à la culture du mil et à l'élevage.

'C'est grâce à une approche inclusive reposant sur des alliances avec les chefs religieux, et à l'engagement de plusieurs d'entre eux, et notamment de Cheikh Assane Cissé, fervent défenseur des droits de l'enfant, que les enfants ont pu voir leur vie changer' insiste Mamadou. Afin de favoriser le dialogue sur la question des enfants talibés, des émissions de radio donnant la parole aux leaders religieux sont enregistrées dans les villages, et retransmises à travers tout le pays par la Radio Télévision Sénégalaise (RTS). Pour rallier l'opinion publique, une stratégie de communication intégrant de multiples publications dans la presse et la formation des journalistes est également mise sur pied.

Ce travail pionnier suscite un débat public sans précédent à travers tout le pays, et inspire de nombreuses organisations spécialisées dans la protection de l'enfance. Pendant de nombreuses années, les activités de plaidoyer et de réhabilitation des droits des enfants talibés mendiants permettent de maintenir le sujet sur le devant de la scène. En 2006, un conseil présidentiel lui est dédié et ouvre la voie à l'élaboration de nouvelles mesures de prévention et de protection en faveur des enfants talibés, et de politiques d'éradication de la mendicité infantile. L'année suivante, l'association pour le Partenariat pour le retrait et la réinsertion des enfants de la rue (PARRER) est créée. Regroupant intellectuels, hommes d'affaires, responsables d'organisations et chefs religieux, elle fédérera pendant plusieurs années les acteurs nationaux en matière de prévention des phénomènes de mendicité des enfants.

Le Serment de Malicounda

L'élan national en faveur des droits de l'enfant s'illustre également par l'émergence d'un vaste mouvement populaire en faveur de l'abandon des Mutilations Génitales Féminines/excision (MGF/E). Fruit d'un long processus communautaire favorisé par le programme d'éducation sur les droits humains de l'ONG Tostan soutenu par l'UNICEF, ce mouvement bénéficiera d'une accélération spectaculaire grâce à l'engagement public des femmes de la communauté de Malicounda Bambara.

Briser la glace

Participant au programme d'éducation non-formelle développé par Tostan, les femmes de Malicounda Bambara prennent peu à peu conscience des enjeux liés à la perpétuation des mutilations génitales féminines. Lors d'une causerie, Fatou Cissokho, la plus jeune des femmes rassemblées sous le manguier du village, dit : **'Aujourd'hui, je connais mes droits et je sais que mon corps m'appartient. Les mutilations que j'ai subies lorsque j'étais bébé, jamais je ne les imposerai à ma fille. Plutôt mourir'**. Les femmes, partageant toutes le même avis, mettent alors en œuvre une véritable stratégie de consensus communautaire visant à rallier les autorités traditionnelles, religieuses et l'ensemble des membres du villages. Malgré quelques protestations, elles reçoivent un accueil favorable qui les conforte dans leur démarche.

En juillet 1997, elles s'engagent publiquement, à travers le 'Serment de Malicounda' à abandonner la pratique des MGF/E. Une formidable mobilisation des médias s'en suit : au total, 67 articles sont publiés sur le sujet dans plus de vingt médias nationaux et internationaux. Quelques mois plus tard, en novembre 1997, à l'occasion du Congrès Mondial des Droits de l'Homme organisé à Dakar, le Président de la République prend position: **«Il nous faut convaincre les populations que cette pratique constitue un danger pour la santé de la femme. Aujourd'hui, cette coutume n'a plus de justification »**.

Dans la région de Tambacounda l'année suivante, les représentants de dix villages, représentant près de 8 000 personnes, se réunissent pour rédiger la Déclaration de Diabougou par laquelle ils s'engagent eux aussi à abandonner la pratique. La lecture de la Déclaration devant les médias quelques jours plus tard a un retentissement national, et démontre que désormais, le sujet des MGF/E n'est plus un tabou. En 1998, Hillary Clinton, qui accompagne son époux en visite officielle au Sénégal, rencontre les femmes de Malicounda. Impressionnée par leur courage, elle écrira par la suite **'Par leurs efforts, ces femmes ont banni les mutilations sexuelles féminines et en faisant cela, elles sont devenues des sources d'inspiration pour d'autres communautés »**.

La loi interdisant la pratique des MGF/E sous toutes ses formes est votée en janvier 1999. Un Plan d'action national pour l'abandon de la pratique est par ailleurs adopté par le gouvernement, et inclut des activités de sensibilisation et d'information auxquelles l'UNICEF apporte un appui conséquent. Le Fonds soutient également les activités des partenaires, comme celles du Comité Sénégalais sur les Pratiques Traditionnelles Ayant Effet sur la Santé de la Mère et de l'Enfant (COSEPRAT) qui organise la célébration de la Journée «Tolérance Zéro à l'excision », et assure la vulgarisation des textes juridiques internationaux en matière de droits des femmes et de lutte contre les violences sexuelles à travers des cliniques juridiques ambulantes.

Dix ans après la déclaration de Malicounda Bambara, en 2008, 3 548 communautés ont abandonné la pratique des MGF/E, soit 71% des 5000 communautés identifiées initialement. Minouche Alavo, alors Responsable de l'Information et du Plaidoyer à l'UNICEF Sénégal, explique quelles ont été les clés du succès: **«L'éducation a joué un rôle central dans cette dynamique. Les villages qui ont abandonné l'excision ont quasiment tous bénéficié de cours d'alphabétisation destinés aux femmes. Elles ont appris de façon pratique ce qu'étaient la Convention des Droits de l'enfant, la Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes, et la Déclaration universelle des droits de l'homme».**

Conseil de guerre, pari gagné

Tout au long de la décennie, l'UNICEF poursuit ses efforts en matière de survie et de développement de l'enfant. Le Fonds soutient notamment l'introduction la Prise en charge intégrée des maladies de l'enfance (PCIME), une nouvelle approche des soins de santé combinant des stratégies de prévention et de traitement des cinq problèmes de santé principalement responsables des décès d'enfants de moins de cinq ans : les infections des voies respiratoires, la déshydratation due à la diarrhée, la rougeole, le paludisme et la dénutrition.

L'UNICEF apporte par ailleurs un soutien conséquent à l'éradication de la dracunculose. Plus communément appelée 'ver de Guinée', cette maladie sévère et invalidante encore endémique en 1990 dans les départements de Matam, de Bakel et de Kédougou, fait alors l'objet d'un vaste programme d'éradication, à travers lequel l'UNICEF procède à des aménagements hydrauliques qui permettent aux populations d'accéder à des sources sûres d'eau potable. Des activités de mobilisation sociale sont par ailleurs menées, à la suite desquelles les populations mettent en place elles-mêmes des comités villageois chargés des actions de prévention. La mobilisation culmine avec la tenue à Bakel en mai 1995 d'un 'Conseil de guerre' présidé par le Président Abdou Diouf. Trois ans plus tard, plus aucun cas n'est recensé. Le Sénégal devient ainsi le premier pays en Afrique-et le troisième au plan mondial, après l'Inde et le Pakistan, à avoir interrompu la transmission. En 2004, le Sénégal obtient la certification officielle de l'interruption de la transmission de la dracunculose.

Un combat pour la paix

En Casamance à la fin des années 90, l'insécurité générée par le conflit armé a un impact dramatique sur la vie des populations. Des milliers de familles sont déplacées, et des centaines de villages, abandonnés. De 1988 à 1999, les victimes de mines sont au nombre de 433 dont 95 sont décédées, la majorité des accidents étant recensés durant la deuxième moitié des années 90. Les enfants payent un lourd tribut à l'insécurité : ils sont les premières victimes des accidents sur mines, et des milliers d'entre eux sont déscolarisés, tandis que les déplacements et les combats accroissent leur niveau de stress.

Face à l'urgence, et dans un contexte marqué par la quasi-absence d'acteurs sur le terrain, le Représentant de l'UNICEF au Sénégal, Augustino Paganini, prend la décision courageuse d'initier une opération d'urgence afin de venir en aide aux enfants affectés par le conflit. Etablissant des contacts étroits avec les partenaires locaux à travers toute la région, l'équipe d'urgence dépêchée à Ziguinchor en 1999 procède en quelques semaines à la relance des cantines scolaires. Malgré les difficultés posées la situation

sécuritaire pour la mise en œuvre des opérations, les cantines, dont l'avenir était plus que compromis, sont approvisionnées et reprennent leur fonctionnement normal. Face à l'engouement des populations et des enfants, des paquets de services intégrés incluant des coins d'eau, des blocs sanitaires, des jardins scolaires et des clôtures sont également installés dans les écoles. L'initiative des pionniers de l'éducation, qui permet à de jeunes diplômés de la région de se porter volontaires pour assurer les enseignements à l'école, facilite par ailleurs le maintien et la réouverture des classes.

Dès son arrivée sur place, l'équipe de l'UNICEF cherche également à répondre au défi majeur posé par la présence de mines anti-personnel. Des centaines de panneaux d'information sont rapidement confectionnés et installés dans toutes les zones sensibles, et des fresques sont réalisées dans les écoles pour permettre aux enfants d'identifier les objets à risque. Grâce à l'implication courageuse d'enfants ayant eux-mêmes été victimes d'explosions, un important programme de sensibilisation et de formation aux risques liés aux mines est lancé dans les écoles et les villages, et permet de prévenir de nombreux accidents.

VIVRE DEBOUT

En 1998, Sarani Diatta, alors âgé de 12 ans, poursuit sa scolarité à Ziguinchor, où il vit avec sa famille. Quelques années plus tôt, il avait quitté son village en Basse Casamance pour reprendre le cours d'une vie normale dans la capitale régionale. Une vie toujours marquée, la nuit, par le bruit sourd des combats. Un jour comme un autre, à l'heure du déjeuner, il saute sur une mine. Le choc est terrible. Transporté d'urgence à l'hôpital de Ziguinchor, il y rencontre Mamadi Gassama, qui, comme lui, a perdu sa jambe. **'Il fallait avoir le courage de continuer'** explique ce dernier, **'et le soutien entre pairs nous a beaucoup aidé'**. Grâce au plaidoyer de l'UNICEF, les deux amis sont autorisés à passer leur examen de fin d'études élémentaires à l'hôpital.

Avec d'autres jeunes victimes, ils décident alors de s'engager dans des activités de sensibilisation sur les dangers liés aux mines. **'En faisant cela, explique Mamadi 'nous avons pu nous positionner par rapport à la situation que nous étions en train de vivre, et que nous ne voulions pas voir comme une fatalité.'** Soutenus par l'UNICEF, les enfants parviennent à opérer un changement radical au sein des populations. **'Les gens ne connaissaient pas encore vraiment les risques que pouvaient représenter les mines. Il y avait aussi beaucoup de mythes autour de la thématique. En racontant notre histoire, les gens et les enfants ont pris conscience que cela n'arrivait pas qu'aux autres'** ajoute Sarani.

Forts du succès rencontré, les deux jeunes créent l'Association Sénégalaise des Victimes de Mines (ASVM). Grâce à la mobilisation du réseau de victimes dans toutes les zones affectées en Casamance, en quelques années, plus de 16 000 personnes sont sensibilisées. L'association diversifie alors ses activités, et contribue, entre autres, à l'appareillage des enfants victimes handicapés. **'Aujourd'hui, il est important de continuer la sensibilisation pour protéger les enfants. Il n'y a pas de risque zéro'** concluent les deux jeunes hommes.

Devant l'étendue des besoins et l'accueil plus que favorable des populations, l'UNICEF diversifie ses activités pour mettre en œuvre un programme plus conséquent incluant un soutien renforcé aux services de santé et à l'éducation. **'Les activités visaient tous les enfants, y compris ceux qui vivaient dans des zones enclavées, ou dans des conditions précaires. Pour ces enfants, l'espoir que représentait chacune**

de nos actions était exceptionnel' se souvient Halifousseyni Gassama, alors spécialiste de l'éducation à l'UNICEF basé à Ziguinchor. « **En introduisant des améliorations pédagogiques, telle que les progressions harmonisées, et en soutenant psychologiquement élèves et professeurs, nous avons pu relancer le système éducatif à travers toute la région'** ajoute-t-il. De 1991 à 2009, le taux net d'inscription dans la région de Ziguinchor augmente de 80 à 97%, et de 24 à 84% à Kolda. Dans les écoles coraniques (daaras), un programme spécifique dédié à l'amélioration des conditions de vie des talibés et des enseignements, est également développé. **'L'école a été au cœur de nos interventions en Casamance, car elle représente l'espoir et est un facteur de paix, un espace où toutes les ethnies se retrouvent autour de l'idéal de l'éducation'** explique Ian Hopwood, alors Représentant de l'UNICEF au Sénégal.

Afin de soulager la détresse psychologique des populations, un programme communautaire d'assistance psychosociale, axé sur la gestion du stress et des conflits, permet aux enfants et à leurs familles de mieux gérer leurs traumatismes. Suite au naufrage du bateau Le Joola, en 2002, les formateurs communautaires effectueront un travail extraordinaire de prise en charge psychologique. Afin de créer un climat favorable au retour et au maintien de la paix, l'UNICEF apporte également son soutien aux associations de femmes et aux groupes de jeunes. « **Il est facile de reconstruire des bâtiments. Mais les âmes aussi ont besoin d'être guéries pour que la paix règne en Casamance.** » souligne alors Marguerite Colu Kémi, Présidente de l'association des Femmes de Kabonketoor.

6. LES OBJECTIFS D'UN NOUVEAU MILLENAIRE

2000 – 2010

En l'an 2000, le lancement des Objectifs du Millénaire pour le Développement favorise une dynamique renouvelée en faveur de tous les domaines liés à l'enfance. La Conférence internationale pour l'éducation pour tous, tenue à Dakar, relance les efforts faits en matière d'accès à l'école- en particulier des filles, et bénéficie de l'expertise technique et du plaidoyer renforcé de l'UNICEF. Portée par une initiative présidentielle, le développement de la petite enfance revient également au-devant de la scène avec la promotion d'initiatives communautaires innovantes.

Le sursaut pour la survie des enfants

A l'instar de la communauté internationale, en l'an 2000, le Sénégal souscrit à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), tous étroitement liés au bien-être des enfants. Le gouvernement mobilise alors l'ensemble de ses partenaires techniques et financiers et la société civile afin de créer des synergies et favoriser la réalisation de ces objectifs. **«La création de partenariats solides orientés vers l'atteinte d'objectifs chiffrés, et les résultats importants qui ont été obtenus, telle que la diminution significative de la mortalité des enfants des moins de 5 ans, m'ont particulièrement marqué»** souligne Ian Hopwood, ancien Représentant de l'UNICEF au Sénégal. En effet, alors que la baisse du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans avait cessé de progresser durant la décennie précédente, une forte accélération se produit entre 2000 et 2012, avec une baisse moyenne de 7 pour cent sur la période.

La prévention du paludisme, l'amélioration de la prise en charge des maladies respiratoires aiguës, la promotion de l'allaitement maternel et la meilleure couverture des services sociaux de base favorisent cette évolution, tout comme la relance de l'effort de vaccination universelle. En 2004, plus de 200 chefs religieux et traditionnels ainsi que des représentants des médias participent au Forum panafricain sur la création d'un climat de confiance pour la vaccination et la survie des enfants, organisé à Dakar et coparrainé par l'UNICEF. Le Président Wade, dans son discours d'ouverture, donne le ton : **«Personne ne peut douter que la survie des enfants en Afrique est en danger. Nous sommes réunis ici pour unir nos forces et garder ces enfants en vie et en bonne santé. Nous sommes ici pour aider à lutter contre la pauvreté, les infrastructures de santé inadéquates et les ressources insuffisantes.»**

Suite à la mobilisation renouvelée de tous les acteurs, plusieurs victoires sont remportées au cours de la décennie 2000. Le dernier décès lié à la rougeole est enregistré en 2005, et le dernier cas de poliomyélite est notifié en 2010. Entre 2007 et 2014, le nombre de maladies ciblées par la vaccination passe de sept à douze.

L'éveil de la petite enfance

Grâce à la vision et à l'engagement du Président Abdoulaye Wade, élu Président de la République en 2000, la petite enfance devient une priorité nationale et le gouvernement s'engage, avec le soutien de l'UNICEF, dans la conceptualisation de sa politique en matière de petite enfance. Des structures préscolaires basées sur un modèle innovant de prise en charge intégrée se développent alors à Dakar et dans les régions.

Vers une mise à l'échelle des connaissances scientifiques

«Ce que nous sommes en train d'apprendre sur l'ensemble des éléments qui affectent le développement du cerveau des enfants – si leur corps est bien alimenté, si leur esprit est stimulé, s'ils sont protégés de la violence – est déjà en train de changer la façon dont nous pensons le développement de la petite enfance. Aujourd'hui, nous devons changer la façon dont nous agissons».

Anthony Lake, ex-Directeur général de l'UNICEF

Les initiatives communautaires en particulier, rencontrent un succès sans précédent, comme dans le département de Mbour, où l'UNICEF accompagne pendant plusieurs années le développement de cases communautaires dédiées à l'éveil de la petite enfance. Dieye Sène Ndiaye, alors Inspectrice de l'enseignement préscolaire à Mbour, revient sur les besoins à l'origine de cette initiative : **'Il fallait démocratiser la prise en charge de la petite enfance pour que les enfants issus de milieux défavorisés puissent eux aussi en bénéficier'**. Etant elle-même directement impliquée dans les activités d'information et de sensibilisation qui visent les populations des communautés rurales, elle assiste alors à une mobilisation inédite au sein des villages : **'Après les récoltes, les communautés ont commencé à construire les cases à l'aide de tiges de mil séchées, et les parents se sont mis à cotiser en nature pour contribuer à la préparation des repas des enfants, c'est comme cela que les choses ont commencé'** se souvient-elle. L'expansion des cases, toutes initiées sur ce même modèle, est rapide : au total, 114 cases communautaires sont créées et accueillent 13 000 enfants.

Encadrés par des personnels formés issus de la communauté, les enfants y bénéficient d'activités d'éveil et d'apprentissage et sont initiés, entre autres, aux bonnes pratiques d'hygiène. Des grands-mères appuient les encadrants, et contribuent à stimuler l'imagination des enfants à travers des contes traditionnels. Dans ce nouvel environnement qui leur reste pourtant familier, les enfants s'épanouissent et se mettent même, à leur tour, à se raconter des histoires. **'Les familles se sont beaucoup impliquées, y compris les papas qui ont confectionné des jouets typiques du terroir'** ajoute Dieye Sène. Après quelques années, l'impact au niveau du département est édifiant: les taux de préscolarisation augmentent de manière exponentielle, les enfants obtiennent de meilleurs résultats à l'école et l'abandon scolaire décline. Le Ministère de l'Education procède alors à l'ouverture de nouvelles classes au primaire, et, plus tard, à la construction de collèges. Grâce aux emplois créés, le nombre de jeunes filles qui partent travailler en ville régresse. Mesurant le potentiel que représente alors cette expérience, l'UNICEF étudiera la possibilité de sa mise à l'échelle au niveau sous-régional.

« Je veux aller et réussir à l'école »

Le Forum Mondial sur l'Education qui a lieu à Dakar en avril 2000, est l'évènement le plus important organisé en matière d'éducation à l'aube du nouveau siècle. Dans son discours inaugural, Kofi Annan, Secrétaire Général des Nations Unies, salue **«l'attachement indéfectible du Sénégal à la cause de l'éducation, dont il apporte une fois de plus la preuve en accueillant le Forum mondial»**. A l'issue de cette rencontre, il lancera l'Initiative des Nations Unies en faveur de l'éducation des filles (UNGEI), qui a pour objectif d'accélérer la réalisation des OMD en matière d'éducation et d'égalité d'accès des filles et des garçons à l'école. Carole Bellamy, alors Directrice générale de l'UNICEF, dira alors: **'Si j'ai un seul souhait pour Dakar, c'est que l'éducation des filles devienne la priorité globale de la prochaine**

décennie. Investir dans l'éducation des filles, c'est le fondement de l'égalité entre hommes et femmes, entre filles et garçons. ».

Au Sénégal, des efforts sensibles sont réalisés et permettent, en l'espace de dix ans, de voir le taux de scolarisation des enfants dans le cycle primaire passer de 54 à 82%, avec une amélioration sensible du nombre de filles scolarisées. Apportant son soutien tout au long de la décennie au ministère de l'Education, l'UNICEF encourage en particulier le développement d'écoles 'amie des enfants, amie des filles'. Visant à favoriser une éducation de qualité autant dans les situations normales que dans les urgences, ce nouveau concept change radicalement l'environnement scolaire, y compris en terme d'infrastructures dans les écoles les moins bien équipées. Latrines séparées, puits, jardins et cantines scolaires offrent alors l'opportunité aux écolières et aux écoliers d'évoluer dans un milieu scolaire plus favorable, tandis que la scolarisation des filles fait l'objet d'un plaidoyer renforcé. Angélique Kidjo, ambassadrice itinérante de l'UNICEF, use de sa notoriété au Sénégal pour promouvoir l'éducation des filles. **«Nous devons aider les filles à réussir à l'école primaire et à poursuivre leurs études dans le secondaire. Cela mènera à des progrès considérables pour le développement en Afrique. L'éducation est la clé de tout».** dit-elle lors d'une visite effectuée en 2006.

L'UNICEF appuie également l'amélioration des enseignements, à travers, entre autres, la mise en place des progressions harmonisées qui permettent d'évaluer les élèves de manière standardisée au niveau de toutes les régions. En Casamance, où la scolarisation a longtemps souffert de l'impact du conflit armé, les résultats sont particulièrement visibles. **'Les taux de scolarisation ont rapidement augmenté'** se souvient Carmen Garrigos, ancienne coordinatrice de l'UNICEF dans la région. **'Quand je suis revenue en Casamance après plusieurs années, j'ai vu beaucoup de filles se rendre au lycée le matin. Et c'est là que j'ai vraiment réalisé, avec le recul, que tous nos efforts avaient vraiment servi à quelque chose, que les choses avaient changé, que les filles avaient gagné le pari'** ajoute-t-elle.

Dire Oui pour les enfants

Lancée en 2001, la campagne de l'UNICEF sur le thème 'Dites Oui pour les enfants' rencontre un succès retentissant au Sénégal. Mame Madior Boye, Première Ministre du Sénégal, lance officiellement la campagne lors d'une cérémonie à laquelle assistent 1 200 invités, tandis que le Chef de l'Etat Me Abdoulaye Wade, reçoit les enfants au Palais présidentiel et échange avec eux sur leurs rêves d'avenir. Au Niger, des chefs traditionnels sénégalais rejoignent leurs homologues ouest africains où ils signent l'appel de ralliement à la campagne et s'expriment en faveur de l'éducation des filles et contre le mariage précoce.

Lors de la Coupe du Monde organisée en 2002 et grâce à un partenariat établi entre l'UNICEF et la FIFA, la campagne prend un tournant décisif. Les performances remarquées de l'équipe du Sénégal, qui atteint alors son heure de gloire, lui donnent une envergure inégalée. Alors que leurs matchs battent tous les records d'audience, les joueurs de l'équipe s'empressent d'adresser via les médias des messages à leurs concitoyens en faveur des droits des enfants. Chef de file de la génération 2002 des 'Lions de la Téranga', El Hadj Diouf prend l'exercice particulièrement à cœur. Conscient, de par son expérience personnelle, des enjeux liés à la protection des enfants, et notamment de ceux qui vivent dans la rue, il envoie un message d'espoir fort à ces concitoyens: **«Donnez la priorité aux enfants – surtout ceux qui vivent dans des**

conditions difficiles. Ensemble, nous pouvons créer un monde meilleur pour les enfants.’ Khalilou Fadiga, Tony Silva et bien d’autres joueurs s’engagent eux aussi dans la campagne, et inspirent toute une génération de futurs footballeurs. Cheikhou Kouyaté, capitaine de l’équipe nationale, s’impliquera à son tour plusieurs années plus tard dans l’initiative « football pour la réhabilitation » de l’UNICEF, qui vise à aider les enfants isolés et vulnérables à reprendre confiance en eux à travers le football, et à réintégrer progressivement l’école ou leur communauté. **«La situation est extrêmement grave. Nous devons trouver une solution. Nous devons donner à ces enfants les moyens de devenir nos futurs ministres, nos futurs présidents, nos futurs médecins »,** plaide-t-il.

Une session extraordinaire consacrée aux enfants

Du 8 au 10 mai 2002, la Session extraordinaire des Nations Unies consacrée aux enfants réunit à New York plus de 7 000 personnes, dont près de 70 chefs d’État et de gouvernement, et des centaines d’enfants. Elle permet d’examiner les progrès accomplis depuis le Sommet mondial, et de renouveler les engagements nationaux en faveur des droits des enfants. En marge de la Session, l’UNICEF et d’autres organisations partenaires organisent un Forum des enfants. Malal Sow, jeune sénégalais de 15 ans qui y représente les enfants du Sénégal, exhortera les chefs d’État à mettre fin aux guerres, à la pauvreté et à la violence. Il participe également à une table-ronde portant sur l’élimination de la pauvreté et prend la parole pour souligner l’importance des droits de l’enfant. Parmi les questions qui lui tiennent particulièrement à cœur, il cite les conflits armés, le VIH/SIDA et l’éducation. **«Aucun problème ne doit être ignoré car tout ce que nous dirons ne pourra que contribuer à faire progresser le monde »,** explique-t-il alors. **« Mon message le plus important est celui-là : le monde doit en finir avec la guerre. »**

Un porte-parole engagé

Malal Sow, né à Dakar au sein d’une famille nombreuse, est élève à l’école de Malika depuis plusieurs années lorsqu’il se rend à New York. En 1999, il avait déjà assisté au Forum des enfants organisé à Genève pour marquer le dixième anniversaire de la Convention. **«À la suite de notre réunion à Genève, nous avons demandé aux dirigeants de la communauté internationale qu’ils nous aident à construire un monde meilleur »,** explique Malal. **« Le moment est venu de demander aux gens importants de nous prêter assistance ».** De retour à Malika, il partage un compte-rendu enthousiaste de ces expériences avec ses camarades, et s’engage à devenir membre du Parlement des enfants.

7. LA PROMESSE D'UN MEILLEUR AVENIR

2010 - 2018

Au cours de la décennie, l'UNICEF confirme son engagement à répondre aux crises soudaines, comme lors de la crise nutritionnelle de 2012, et sa capacité à s'adapter à de nouvelles menaces, telle que face à l'épidémie d'Ebola en 2014. Grâce à son expertise multi-sectorielle, l'UNICEF joue par ailleurs un rôle majeur dans l'appui à la définition et à la mise en œuvre de politiques inclusives liées à l'enfance. Fidèle à son approche basée sur l'équité, l'UNICEF renforce ses interventions dans les régions du sud et de l'est du pays afin d'atteindre les enfants les plus marginalisés, grâce notamment à l'ouverture de son bureau à Kolda.

Une course contre la montre

En 2011, une baisse importante de la production agricole engendre des pertes de revenus conséquentes au niveau des populations vulnérables dans différentes régions du Sénégal. En quelques mois, plus de 800 000 personnes sont menacées par l'insécurité alimentaire, et une enquête menée sous l'égide du Ministère de la Santé et de l'action sociale révèle une situation nutritionnelle particulièrement critique dans les régions de Matam et de Diourbel. Le 22 décembre, Anthony Lake, Directeur général de l'UNICEF, tire la sonnette d'alarme: « **Un nombre important d'enfants du Sahel souffre déjà de malnutrition, ce qui les rend d'autant plus vulnérables, et l'on a déjà noté l'apparition de poches de malnutrition sévère dépassant le seuil d'urgence** ».

Concentrant ses efforts initiaux sur l'appui à la prise en charge des enfants souffrant de malnutrition aigüe sévère MAS dans les régions de Diourbel et Matam, l'UNICEF va rapidement étendre ses opérations au niveau national suite au lancement du plan de réponse d'urgence du gouvernement. A ce stade, les enquêtes confirment la gravité de la situation dans 16 départements, dont plusieurs ont atteint le seuil de crise. Au total, plus de 22 000 cas de malnutrition aigüe sévère et 173 000 cas de malnutrition aigüe modérée sont recensés au niveau national, avec une situation préoccupante dans des nouvelles zones comme Kaffrine et Tambacounda. Au total durant la période de soudure, près de 650 000 enfants de moins de 5 ans sont fortement exposés à la malnutrition sous diverses formes.

En quelques semaines, l'UNICEF redouble d'efforts pour accélérer la mise à l'échelle des interventions nutritionnelles dans les huit régions de Louga, Thiès, Saint Louis, Kolda, Tambacounda, Sédhiou et Kédougou. En quelques mois, un total de 591 structures de récupération nutritionnelle sont mises en place grâce aux équipements fournis par l'UNICEF. Près de 2000 infirmiers et auxiliaires de santé sont formés au traitement de la malnutrition aigüe sévère et plus de 1 150 agents de santé communautaires au dépistage de la malnutrition. L'équipement des structures et le travail de ces agents permettent de réduire de manière considérable la mortalité infantile, et favorisent une rapide amélioration des efforts de prévention.

Pour la première fois, un plan de communication pour le changement de comportement axé sur la nutrition est lancé au niveau national. Les personnels du ministère de la santé aux niveaux central et décentralisé, les agents de santé communautaires, les mères et les leaders locaux participent alors aux multiples activités de promotion des bonnes pratiques de santé, de nutrition et d'hygiène, et les diffusent au sein de leurs communautés. La télévision et les radios sont également mobilisées, et des milliers

d'affiches sont diffusées dans les établissements de santé. **«Le plan d'intervention soutenu par l'UNICEF, axé sur des interventions de prévention et de traitement fondées sur une approche multisectorielle au niveau communautaire, s'est avéré efficace.»** analyse Giovanna Barberis, alors Représentante de l'UNICEF au Sénégal.

LA FORCE DE CONTINUER

Fatou Talla Dieng, agent de santé au Centre de récupération nutritionnelle de Matam, témoigne de son expérience en 2012 : «L'histoire qui m'a le plus ému, peut-être parce qu'elle semblait être l'un des cas les plus désespérés, est celle de la petite Deynaba. Elle avait 2 ans et demie quand elle est arrivée et pesait seulement 5,3 kg. Un enfant de son âge aurait normalement dû presque doubler ce poids. Elle souffrait de diarrhée et refusait de manger. Nous lui avons donné du lait thérapeutique F75 pour commencer le traitement. Il était très difficile pour sa mère de croire qu'un «simple lait» pourrait améliorer l'état de son enfant qu'elle pensait être condamné. Très rapidement, la diarrhée a cessé et son appétit est revenu. Nous lui avons proposé du lait thérapeutique F100 et du Plumpy'Nut. Sa mère ne pouvait pas croire avoir vu sa fille demander plus de nourriture et recommencer à jouer.

Voir Deynaba se remettre était un soulagement non seulement pour sa mère, mais pour toute notre équipe. Nous nous sommes tous sentis récompensés pour notre travail. Cela a également rassuré les autres mères. Ironie du sort, c'est la mère de Deynaba, très réticente au début, qui a finalement guidé les autres mères et les a encouragées à faire confiance au traitement. Quand elle nous a quittés, Deynaba pesait 8,6 kg. Cela me donne la force de continuer mon travail car malheureusement nous ne sauvons pas tous les enfants. Mais derrière tous les chiffres et les définitions, je suis maintenant consciente que la malnutrition est une réalité au Sénégal, qu'elle tue de nombreux enfants, en particulier ici à Matam - mais qu'elle peut également être traitée. »

En mai 2012, Valérie Amos, Secrétaire générale adjointe des Nations Unies aux affaires humanitaires et Coordinatrice des secours d'urgence, effectue une visite de terrain au Sénégal durant laquelle elle se rend dans un centre communautaire dans la région de Diourbel et assiste à des séances d'éducation nutritionnelle qui permettent aux mères d'apprendre à identifier les signes précoces de malnutrition. **« Ce qui m'impressionne vraiment, c'est que la communauté s'est mobilisée, aux côtés des autorités locales et des agences des Nations Unies et de leurs partenaires, pour combattre cette situation le plus rapidement possible. Dans le centre communautaire que je viens de visiter, je peux vraiment voir la différence que ces interventions ont apporté. »** dit-elle à l'issue de sa visite.

Quelques semaines plus tard, de terribles inondations viennent entraver les opérations dans plusieurs régions du Sénégal. Les pluies torrentielles font au total 23 morts et 287 000 sinistrés. A Dakar, Saint Louis, Thiès, Ourossogui et Sédhiou, entre autres, des établissements de santé sont inondés, entraînant la perte totale de leurs équipements. Des mesures immédiates de réapprovisionnement d'urgence, de désinfection et de distribution de kits d'hygiène, auxquelles l'UNICEF apporte un soutien logistique essentiel, permettent de stabiliser la situation et de relancer les activités des équipes sanitaires.

Au total en 2012, et grâce à la mobilisation du gouvernement, de l'UNICEF et de leurs partenaires, près de 70 pour cent des enfants affectés par la malnutrition aiguë sévère ont pu être pris en charge. Des centaines de milliers d'autres enfants affectés par la malnutrition ont bénéficié de soins et des activités

de sensibilisation communautaire. Par la suite, le protocole national de prise en charge de la malnutrition aiguë sévère, révisé en 2012, est adopté en 2013. C'est également à la suite de cette crise que l'initiative en faveur de la gratuité des soins de santé pour les enfants de moins de cinq ans est développée et devient effective en 2013.

Tous mobilisés contre Ebola

L'épidémie de maladie à virus Ebola qui sévit en Afrique de l'ouest de 2014 à 2016 est la plus importante épidémie d'Ebola enregistrée à ce jour au niveau mondial. Elle a produit plus de cas et de décès que toutes les flambées précédentes réunies.

En 2014, suite à l'apparition de l'épidémie de maladie à virus Ebola en Guinée et à sa propagation rapide au Libéria et en Sierra Leone, le Sénégal, du fait de sa situation géographique, se voit confronté à une menace sanitaire majeure et inédite – c'est la première fois que ce virus, découvert en 1976 en Afrique centrale, fait son apparition dans la région. Différentes mesures sont alors immédiatement instaurées au niveau national, y compris en matière de formation et de prévention. **« Dès que l'OMS a confirmé les premiers cas en Guinée, un comité a été mis en place au sein du ministère et s'est chargé d'organiser la formation des personnels dans l'ensemble des structures de santé »** explique Eva Marie Coll Seck, Ministre d'Etat alors Ministre de la Santé et de l'Action Sociale. En parallèle et avec l'appui de l'UNICEF, des kits d'hygiène et des dispositifs de lavage de mains sont installés dans toutes les écoles et les établissements publics, ainsi qu'aux frontières où des simulations et des formations en direction des agents de contrôle sanitaire sont organisées. Les opérations culminent avec la mise en place d'un corridor humanitaire à Dakar, qui permet aux organisations internationales de porter assistance aux pays de la sous-région affectés. **« L'UNICEF nous a accompagné dans toutes les étapes du plan d'urgence, y compris à travers des contributions qui sortaient du cadre habituel de notre collaboration. Par ailleurs, son expertise en terme de communication et son réseau de partenaires sur le terrain ont été essentiels pour mobiliser les populations face à cette nouvelle menace »** souligne Eva Marie Coll Seck.

De la définition des messages de prévention à la mobilisation communautaire, l'UNICEF contribue en effet de manière décisive à la stratégie de communication nationale qui permet, en quelques semaines, de modifier radicalement les comportements des populations, alors qu'elles étaient, dans certains cas, au départ incrédules face à l'existence même de la maladie. Grâce à l'implication des radios communautaires partenaires de l'UNICEF, des programmes spéciaux de sensibilisation sont créés et diffusés, en particulier dans les régions frontalières de la Guinée. **« Si on en juge par l'accessibilité et la crédibilité, les radios communautaires sont sans aucun doute les médias les plus puissants que nous pouvons utiliser pour avoir un impact important dans un court laps de temps »** explique Violeta Cojocar, alors Chef de la Communication pour le Développement à l'UNICEF Sénégal.

Une question de priorités

En 2014, Sény, en charge des programmes santé de la radio communautaire Tewdu FM, partenaire de l'UNICEF et basée à Kolda, anime chaque semaine des émissions interactives dans le cadre de la campagne nationale de prévention contre le virus Ebola « Xam Ko, Daan Ko » qui signifie « le connaître c'est le vaincre ». Les émissions sont réalisées dans les différentes langues nationales et émises en direct dans un rayon de 80 km. Sény sent bien alors que son rôle est déterminant : « Celui qui parle à la radio a un vrai pouvoir de persuasion. Ce qui est dit à la radio est perçu comme 'vrai' par la population ». Pour lui, sa mission consiste à « amener les auditeurs à comprendre le risque qui les entoure ». Au mois d'août, face aux frustrations exprimées par les populations concernant la fermeture de la frontière guinéenne, qui freine les activités du marché régional de Diaobé et engendre des pertes de revenus, son influence sera déterminante pour rappeler la pertinence des mesures de prévention et de protection des populations. Il interpelle alors les auditeurs : « Dans l'ordre des priorités, vous mettez en avant d'abord la santé, ou l'argent ? ». Ces derniers réagissent positivement et prennent leur mal en patience. « De toute façon, il faut être vivant et en bonne santé pour gagner de l'argent » résumera l'un d'eux.

Imams, élus locaux, délégués de quartiers et médecins traditionnels participent également aux formations de l'UNICEF, et aident les populations à adhérer aux messages de prévention. Des comités villageois d'alerte et de veille sont également créés et organisent des causeries durant lesquelles les villageois apprennent à reconnaître les premiers symptômes de la maladie. L'introduction de « tippy-taps », dispositifs de lavage des mains que les communautés peuvent fabriquer elles-mêmes à partir de matériaux localement disponibles, contribuent à changer les habitudes « **Avant, les gens n'avaient ni le système, ni l'usage. Ils pouvaient revenir des travaux champêtres et manger sans se laver les mains. A ce niveau-là, on a vu un grand changement. Désormais on se lave les mains, c'est installé dans les habitudes** » explique Samber Baldé, alors membre d'un comité de veille dans la région de Kolda.

Grâce à la mobilisation exceptionnelle de tous les partenaires et des populations, un seul cas importé de maladie à virus Ebola sera recensé au niveau national. De tous les pays affectés, le Sénégal est le seul pays qui est parvenu à stopper la transmission du virus et à empêcher l'apparition de nouveaux cas. Dans les années qui suivent, l'Etat du Sénégal poursuit ses efforts visant à améliorer la gestion du risque épidémique au niveau national. Le 22 février 2018, le Président de la République Macky Sall inaugure à Dakar le Centre des Opérations d'Urgence Sanitaire (COUS), mis en place avec l'appui financier de l'UNICEF et d'autres partenaires. Dédiée aux urgences de santé publique, cette nouvelle structure aura pour rôle de communiquer et de coordonner les activités en cas de future flambée épidémique de portée internationale.

Des politiques inclusives et éclairées

Au-delà du soutien apporté au gouvernement dans les situations de crise, l'UNICEF renforce son plaidoyer tout au long de la décennie et contribue à donner une place centrale à l'enfant dans les débats politiques. Pour faciliter sa prise en compte dans les politiques sociales liées à la lutte contre la pauvreté, aux inégalités et à l'exclusion sociale, l'UNICEF apporte un appui conséquent à la consolidation des données relatives à la situation des enfants et travaille ainsi de manière plus étroite avec l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) et le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (MEFP). En 2013, une analyse du recensement national et des Enquêtes Démographiques et de Santé Continue

(EDS-C) est réalisée et permet de diffuser auprès des décideurs les données spécifiques à la population infantine. Elles seront alors utilisées dans l'élaboration du Plan d'Actions Prioritaires lancé quelques mois plus tard par le gouvernement, et qui opérationnalise le Plan Sénégal Émergent pour la période 2014-2018.

Afin d'améliorer la qualité des données statistiques, l'UNICEF soutient également l'enregistrement des enfants à la naissance, et notamment l'ouverture de 'coins d'état civil' dans les structures de santé, qui facilitent le recensement de toutes les naissances et l'orientation des mères vers les centres d'état civil. En 2017, l'UNICEF lance la plateforme digitale RAPIDPRO, qui permet aux agents d'état civil transmettre au niveau central, via l'envoi de SMS, les informations relatives au nombre d'enfants enregistrés chaque mois dans les centres.

Au plus près des enfants vulnérables

Afin de répondre aux besoins des enfants victimes de la pauvreté, l'UNICEF élargit le champ de ses activités en matière de protection sociale afin d'atteindre les enfants les plus marginalisés et de réduire les inégalités. En 2013 dans la région de Kolda, l'UNICEF lance une expérience pilote de transferts monétaires qui permet de répondre aux besoins essentiels des enfants vulnérables, et dont l'étude d'impact servira par la suite à orienter la politique nationale de protection sociale. A travers le renforcement de sa collaboration avec le PAM, l'UNICEF développe également des initiatives visant à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des enfants issus de milieux défavorisés à travers la mise à disposition de paquets de services intégrés.

LUTTER CONTRE LES INEGALITES

Sountou, jeune fille âgée de 12 ans qui vit chez sa grand-mère suite au décès de ses parents fait partie, en 2013, des 900 enfants de la région de Kolda qui bénéficient d'une aide financière de l'UNICEF, dans le cadre d'un programme soutenu par la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité nationale (DGPSN). Tous les trois mois, elle reçoit une somme équivalente à 22 500 FCFA qui sert à couvrir ses frais de scolarité et de santé, ainsi que les dépenses alimentaires de la famille. **"Cette aide financière est un vrai soulagement"** indique alors Thiédo, la grand-mère de Sountou.

Le 13 octobre 2017, sous la présidence d'Abdoulaye Baldé, Ministre de la Communication, des Télécommunications, des Postes et de l'Economie numérique et Maire de Kolda, l'UNICEF inaugure son Bureau de zone à Kolda. Accueillant une équipe multidisciplinaire et couvrant sept régions, ce nouveau Bureau jouit d'un positionnement stratégique qui facilite les interventions dans toute la partie sud du pays. **'Les deux régions de Kédougou et de Tambacounda, avec la Casamance, sont celles qui concentrent désormais la majeure partie des bénéficiaires et des partenaires de l'UNICEF au Sénégal'** explique Laylee Moshiri, Représentante de l'UNICEF au Sénégal.

Un anniversaire bien particulier

Dans la région de Kolda, qui présente le taux de prévalence de VIH/SIDA le plus élevé du pays, l'UNICEF apporte son appui aux services de santé dans la prévention de la transmission du VIH/SIDA de la mère à l'enfant. Lors des consultations pré-natales, les femmes se voient proposer de manière systématique un

test rapide de dépistage et peuvent ensuite démarrer un traitement anti rétroviral si les résultats s'avèrent positifs. **'Ce sont ces tests qui sont à l'origine de tout un cycle intégré de prise en charge médical et psychosocial'** explique Maimouna Coly, sage-femme au centre de santé de Kolda. L'enfant bénéficie lui aussi d'un traitement dès sa naissance, et sa guérison est confirmée par un test de dépistage lorsqu'il fête ses un an. L'une des premières patientes séropositives ayant bénéficié de cette prise en charge et qui élève aujourd'hui son enfant guéri de 4 ans, se souvient **'J'y croyais, mais quand j'ai reçu les résultats, j'ai quand même été soulagée pour mon fils, car je me demandais parfois : est-ce qu'il va supporter le traitement ? est ce qu'il pourra survivre ?'** Cette angoisse était renforcée par la mort en bas âge, quelques années auparavant, de trois de ses sept enfants. **«Aujourd'hui, il est en très bonne santé, il va au jardin d'enfant»** indique-t-elle, satisfaite. Maimouna, qui effectue aujourd'hui le suivi de plusieurs patientes au centre de santé, ajoute : **'Pour moi la chose essentielle maintenant, c'est de renforcer le dialogue pour que les maris participent plus aux traitements'**.

Entre 1960 et 2012, la mortalité des enfants de moins de cinq ans a chuté de 80 pour cent.

La raison comme rempart

En février 2018, la Conférence sur le financement du Partenariat Mondial pour l'éducation (GPE), parrainée conjointement par les Présidents Macky Sall et Emmanuel Macron, est organisée à Diamniadio. Avec pour thème " Investir dans l'avenir", elle rassemble différents Chefs d'Etat et ministres de l'éducation, ainsi que des représentants de la société civile et du secteur privé. Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres désigne Henrietta Fore, nouvelle Directrice générale de l'UNICEF et Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO pour le représenter.

Henrietta Fore, nouvelle Directrice générale de l'UNICEF

Henrietta Fore a pris ses fonctions de Directrice générale de l'UNICEF le 1er janvier 2018. Au cours de sa carrière, elle a travaillé en faveur du développement économique, de l'éducation, de la santé, de l'aide humanitaire et des secours d'urgence dans la fonction publique, le secteur privé et dans des organisations à but non lucratif.

Elle effectue sa première visite au Sénégal à l'occasion de la Conférence du partenariat mondial, un mois seulement après sa nomination. Elle saisit cette opportunité pour rencontrer les personnels de l'UNICEF basés au Sénégal. Après avoir pris une photo de famille, elle échange avec l'ensemble des équipes. **«Le plus important atout d'une organisation est son personnel, alors la façon dont nous développons notre personnel est essentielle»** dira-t-elle à l'issue de cette rencontre. + photo

Dans son discours inaugural, le président Macky Sall souligne les nouveaux enjeux liés au développement de l'éducation: **'Financer l'éducation, c'est allumer la lumière du savoir, du savoir-faire et du savoir être qui prépare à la vie en société, repousse les ténèbres de l'ignorance et érige la raison en rempart contre l'obscurantisme et le mépris culturel'**. Il appelle alors tous les participants à la mobilisation : **'Ensemble, mobilisons-nous pour nos enfants. Ensemble, mobilisons-nous pour l'école !'** Durant la conférence, le Président Macky Sall annonce une augmentation de la part du budget de l'Etat dédiée à l'éducation, ainsi qu'une contribution de plus d'un milliard de FCFA au Partenariat Mondial pour l'éducation. Le Sénégal devient ainsi le premier bailleur africain du GPE, seul fonds mondial exclusivement consacré à l'éducation

dans les pays en développement et qui prône l'accès de tous à une éducation inclusive, équitable et de qualité à l'horizon 2030.

Des partenariats pour réussir

Depuis les années 50, l'UNICEF travaille avec un éventail toujours plus vaste de partenaires qui, comme lui, s'efforcent de garantir un environnement protecteur aux enfants, qui leur permette de grandir à l'abri de la violence et de l'exploitation, de la pauvreté et de la discrimination.

Alors que l'UNICEF célèbre son 60ème anniversaire au Sénégal, les partenariats restent le socle du travail de l'organisation. Dans le cadre des Programmes de coopération signés avec **les gouvernements**, l'UNICEF coopère depuis toujours avec les ministères, les administrations publiques et les collectivités locales. Au sein du **Système des Nations unies**, le Fonds maintient des liens étroits avec le PNUD, l'OMS et le PAM dans le cadre de l'appui apporté aux politiques nationales, avec l'objectif de maximiser l'impact des interventions, en particulier dans les domaines de la santé et de la nutrition.

Les **bailleurs de fonds** sont les partenaires sans lesquels l'UNICEF n'aurait pas pu étendre le champ de ses interventions, ni répondre aux situations critiques auxquelles les enfants ont été confrontés durant les décennies écoulées. La contribution historique du Gouvernement italien à la relance des cantines scolaires en Casamance, qui a ouvert la voie aux activités d'urgence de l'UNICEF dans cette région, et les fonds dédiés par la Direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes (ECHO) à la lutte contre la malnutrition en 2012 et au-delà, sont deux exemples qui démontrent le rôle essentiel des contributions des donateurs.

Les **Comités nationaux de l'UNICEF**, constitués au départ de groupes de volontaires chargés essentiellement des opérations 'cartes de vœux', pour devenir aujourd'hui de véritables présences de l'UNICEF dans leur pays mobilisant environ le tiers des ressources annuelles de l'organisation, sont également des partenaires clés. Ils soutiennent différents programmes dans l'ensemble des régions du Sénégal qu'ils visitent régulièrement. La dernière visite en date est celle des Comités nationaux de Hong Kong, d'Islande, d'Israël, du Portugal et des Etats Unis en avril 2018.

L'émergence **du secteur privé** en tant qu'allié pouvant contribuer à apporter des réponses durables aux enfants a ouvert de nouveaux horizons. Depuis 2017, la plateforme multi-partenariale entre l'Etat, les acteurs de la protection de l'enfant et le secteur privé offre l'opportunité de développer une synergie réelle au profit du bien-être des enfants, et surtout de ceux victimes de l'exploitation par la mendicité et les pires formes de travail.

Enfin, la mobilisation de **l'ensemble des acteurs** qui ont combattu de manière continue pour la défense et le respect des droits de chaque enfant: media, personnalités publiques et politiques, intellectuels et artistes engagés, tout comme les leaders communautaires, guides religieux et associations confessionnelles, de femmes et de jeunes sont les partenaires auxquels revient, en grande partie, le mérite des actions menées par l'UNICEF.

Génération 2030, perspectives d'avenir

(NB : ne pas dépasser 400 mots)

L'augmentation prospective de la population enfantine au Sénégal constitue un potentiel unique qui nécessite des investissements renouvelés pour garantir le bien-être et le respect des droits de chaque enfant. Le lancement, en juin 2018, du premier Dialogue Politique de Haut niveau centré sur l'enfant, l'adolescent, et le jeune traduit tout l'intérêt de l'Etat et des différents acteurs à investir davantage d'efforts et de ressources pour favoriser la réalisation du plein potentiel des enfants et des jeunes. **«Un Sénégal émergent est inimaginable sans un capital humain éduqué, instruit, compétent et autonome permettant à des jeunes femmes et des jeunes hommes de s'intégrer dans une économie émergente en pleine transformation»** souligne Laylee Moshiri, Représentante de l'UNICEF au Sénégal.

Le programme pays 2019-2023 de l'UNICEF Sénégal, approuvé par son Conseil d'Administration, met l'accent sur des interventions intégrées qui recèlent un potentiel considérable pour répondre aux besoins de tous les enfants du Sénégal durant les cinq prochaines années. La lutte pour la santé et la survie de l'enfant, le développement de la petite enfance, le combat contre l'exclusion scolaire, l'extension du système de protection et l'amélioration des politiques sociales centrées sur l'enfance, sont autant de domaines prioritaires pour l'UNICEF au Sénégal et à travers lesquels il contribuera à favoriser l'émergence d'un Sénégal digne de ses futures générations.

Au regard de l'évolution démographique, l'investissement en faveur des filles et des femmes, notamment dans les domaines de la santé reproductive, de l'éducation et de la lutte contre les mariages d'enfants, sera essentiel pour garantir l'atteinte des Objectifs du Développement Durable, qui forment la clé de voute de l'agenda 2030.

Dans un monde en changement permanent, la poursuite de l'innovation, qui a marqué l'histoire de l'UNICEF au Sénégal, continuera d'apporter des solutions idoines face à des situations toujours plus complexes. En particulier, l'utilisation des services liés au digital constitue une opportunité unique pour favoriser l'accès à une éducation de qualité et l'engagement communautaire et citoyen. Veiller au principe d'équité et d'égalité d'accès de chaque enfant aux nouveaux outils et approches développés dans ce domaine leur permettra à tous de devenir des acteurs du changement.

Enfin, si elle a toujours été poursuivie, le renforcement de la collaboration au sein du Système des Nations Unies et avec les partenaires techniques et financiers en appui au gouvernement, sera fondamentale pour permettre au Sénégal d'assurer un avenir meilleur pour chaque enfant.